

**Annexe I de l'arrêté du modifiant l'arrêté du 10 avril 2020 relatif aux obligations d'actions de  
réduction des consommations d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire**  
**NOR : ATDL2430864A**

## ANNEXE II : Niveaux de consommation d'énergie finale fixés en valeur absolue - Cabs

### I. Informations préalables

Le niveau de consommation d'énergie finale exprimé en valeur absolue *Cabs* est fixé pour chaque décennie et pour chacune des catégories et sous catégories d'activité recensées.

Il est indiqué, à titre indicatif et de façon non exhaustive, le ou les principaux codes NAF (nomenclature d'activité française - identique au code APE d'activité principale exercée) relatifs aux catégories et sous-catégories concernées.

**Les codes NAF ne sont pas à considérer comme un critère d'assujettissement.** Les dispositions prévues au II de l'article R. 174-22 du code de la construction et de l'habitation constituent les seuls critères d'assujettissement aux obligations d'actions de réduction des consommations d'énergie.

Le code NAF, classé par section (A à S), comprend cinq caractères (quatre chiffres et une lettre) qui permet d'identifier l'activité principale par Division, Groupe, Classe et Sous classe.

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/activite-entreprise-code-ape-code-naf>

Les sections A (Agriculture, Sylviculture et Pêche : divisions 01 à 03) et B (Produits des industries extractives : divisions 05 à 09) relèvent du secteur primaire. Les sections C à F (divisions 10 à 43) relèvent du secteur secondaire, à l'exception de quelques activités qui peuvent également relever du tertiaire (exemple : boulangerie et pâtisserie 10.71C et 1071D). Les sections G à S (divisions 45 à 96) dont la section J (Information et Communication : divisions 58 à 63) dont les activités se répartissent dans le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

Les activités de services issus des ménages en tant qu'employeurs (Section T : divisions 97 et 98) et les activités extraterritoriales (Section U : division 99) ne sont pas concernées par le dispositif « Eco Energie Tertiaire » faisant l'objet du présent arrêté.

Les tables de valeurs de l'objectif exprimé en valeur absolue comprennent :

- Les valeurs de la composante **CVC** définies par zone géographique et par classe d'altitude
- La valeur étalon de la composante **USE**
- Les indicateurs d'intensité d'usage nominaux correspondants à la valeur **USE étalon** valorisés et propres à chaque catégorie d'activités
- Les indicateurs d'intensité d'usage que les assujettis peuvent modifier sur la plateforme OPERAT (modulation de leur objectif sur la valeur USE en fonction de leur configuration) avec les valeurs correspondantes à celles retenues pour l'établissement de la valeur **USE étalon**
- La formule de modulation de la valeur USE (modulation de l'objectif en fonction du volume d'activité)

Il existe deux types d'indicateurs d'intensité d'usage :

- Les indicateurs d'intensité d'usage temporels qui qualifient la durée annuelle d'utilisation des locaux par les usagers ; en particulier, ces indicateurs ne tiennent pas compte de la durée de gardiennage des locaux ;
- Les indicateurs d'intensité surfacique qui qualifient les consommations énergétiques liés à l'occupation ou à la densité énergétique des process et des usages spécifiques rencontrés.

Ces indicateurs permettent de moduler la valeur de la composante USE (modulation en fonction du volume d'activité) mais également, dans certains cas, de prendre en considération l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon.

Pour certaines catégories d'activités, il est fait appel à un indicateur d'intensité d'usage surfacique particulier sous la dénomination de « Densité énergétique ». Ce type d'indicateur a pour objectif de prendre en considération le nombre et la puissance installée d'un ou plusieurs process au sein d'une zone fonctionnelle et leur durée ou taux d'utilisation pour refléter au mieux le profil de consommations énergétiques des équipements utilisés. Toute valeur de densité énergétique déclarée sur OPERAT est justifiée lors de contrôles éventuels au regard des équipements effectivement présents dans la zone fonctionnelle, ainsi que de leur consommation typique (information fournie par les constructeurs, adaptée le cas échéant selon le nombre d'heures d'utilisation effective annuelle de l'équipement). Pour les équipements ne présentant pas de donnée de consommation typique, la puissance nominale de ces équipements est retenue, ajustée par un coefficient de foisonnement ne pouvant être supérieur à 75%, multipliée par leur durée d'utilisation annuelle réelle (nombre d'heures d'utilisation effective annuelle). La consommation ainsi obtenue est divisée par la surface de la sous-catégorie. La densité énergétique peut être établie à l'aide de tableurs Excel mis à disposition sur la plateforme OPERAT pour chaque sous-catégorie y faisant référence.

Certaines catégories font intervenir un paramètre « Part\_USE\_variable » dans la modulation ; ce paramètre, non modifiable, permet de moduler la partie de la consommation USE qui est dépendante de l'intensité d'usage surfacique, sans moduler la partie de la consommation USE qui n'est dépendante que de l'intensité d'usage temporelle.

### II. Déclaration des activités

Chacune des catégories d'activités tertiaires recensées dans le présent arrêté est déclinée dans le cadre d'une segmentation en sous-catégories qui permet d'affiner l'objectif de consommation d'énergie finale exprimée en valeur absolue et de refléter la configuration particulière des locaux assujettis.

Par ailleurs les secteurs d'activités tertiaires recensés peuvent également être concernés par des activités tertiaires connexes à l'activité principale, tels que : « Bureaux (partie administration) », « Salle et Centre d'exploitation informatique », « Stationnement », Restauration » ou d'autres. Les assujettis pourront sélectionner sur la plateforme OPERAT, toutes les activités tertiaires qui concernent l'entité fonctionnelle assujettie, y compris connexes, et ainsi définir leur objectif en valeur absolue en application des dispositions prévues au dernier alinéa de l'article 4 du présent arrêté.

Les catégories d'activités concernées sont les suivantes :

1. Accueil petite enfance
- Audiovisuel
  2. Audiovisuel - Radio
  3. Audiovisuel - Télévision et production cinéma
4. Blanchisserie dite « industrielle »
5. Bureaux - Services Publics - Banques
- Commerce
  6. Commerce de gros
  7. Commerce - Grande Surface Alimentaire - Supérette (surface de vente < 400m<sup>2</sup>)
  8. Commerce - GSA - Petit supermarché (surface de vente comprise entre 400m<sup>2</sup> et 1000m<sup>2</sup>)
  9. Commerce - GSA - Grand supermarché (surface de vente comprise entre 1000m<sup>2</sup> et 3000m<sup>2</sup>)
  10. Commerce - GSA - Hypermarché (surface de vente supérieure à 3000m<sup>2</sup>)
  11. Commerce - Grande Surface de Bricolage
  12. Commerce - Grande Surface Spécialisé - Equipement de la personne et loisirs
  13. Commerce - Grande Surface Spécialisé - Equipement de la maison

- 14. Commerce - Grande Surface Spécialisé - Equipement automobile et moto
- 15. Commerce - Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales
- 16. Commerces et services de détail - Equipement de la personne et loisirs
- 17. Commerces et services de détail - Equipement de la maison
- 18. Commerces et services de détail - Commerces alimentaires
- 19. Commerce - Halles et marchés couverts
- Culture et spectacles
  - 20. Culture et spectacles - Bibliothèque, médiathèque et service d'archives
  - 21. Culture et spectacles - Musées ou centre d'art sans protection patrimoniale
  - 22. Culture et spectacles - Musées ou centre d'art avec protection patrimoniale
  - 23. Culture et spectacles - Salle de spectacles vivants sans protection patrimoniale
  - 24. Culture et spectacles - Salle de spectacles vivants avec protection patrimoniale
  - 25. Culture et spectacles - Cinéma
  - 26. Culture et spectacles - Espèces vivantes
- Enseignement
  - 27. Enseignement Primaire
  - 28. Enseignement Secondaire
  - 29. Enseignement Supérieur
  - 30. Enseignement - Formation continue pour adultes
- 31. Etablissements de nuit et de loisirs
- 32. Hébergement touristique de courte durée (auberge de jeunesse, centre-sportif, colonies de vacances, gîte d'étape et refuge de montagne)
- 33. Hôtellerie
- 34. Imprimerie et reprographie
- Justice
  - 35. Justice - Tribunal
  - 36. Justice - Etablissement pénitentiaire
  - 37. Justice - Protection Judiciaire de la Jeunesse
- 38. Laboratoires (hors périmètre médical : étalonnage, suivi écologique...)
- 39. Logistique
- 40. Parc d'attractions et parc à thèmes
- 41. Parc d'expositions
- 42. Palais des congrès
- 43. Résidence de tourisme et village ou club de vacances
- 44. Restauration - Débit de boisson
- 45. Salle Serveurs et centre d'exploitation informatique (Data Center)
- Santé
  - 46. Santé - Centre hospitalier
  - 47. Santé - Etablissement médico-social
  - 48. Santé - Santé
- 49. Service funéraire
- 50. Sport
- 51. Stationnement
- 52. Terrain de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
- 53. Transport aérien de voyageurs - Site aéroportuaire
- 54. Transport ferroviaire et guidé de voyageurs
- 55. Transport maritime ou fluvial de voyageurs
- 56. Transport routier de voyageurs
- Vente et services automobile, moto, véhicule industriel et nautique
  - 57. Vente et services véhicules légers
  - 58. Vente et services véhicules utilitaires et véhicules industriels
  - 59. Vente et services motocycles
  - 60. Vente et services engins nautiques et de plaisance

Des éléments d'appréciation du périmètre d'activité des catégories recensées dans la présente annexe sont présentés en préambule de celles-ci dans la partie "Valeurs absolues 2030". Une activité qui ne serait décrite dans le périmètre d'aucune catégorie ou sous-catégorie d'activité est à rapprocher de la catégorie ou sous-catégorie d'activité qui caractérise le mieux l'activité, ou à traiter conformément aux dispositions de l'article 15 du présent arrêté relatif aux modalités d'intégration de nouvelles activités tertiaires non recensées.

Certaines catégories disposent d'une sous-catégorie nommée "valeur par défaut". Cette sous-catégorie ne peut être sélectionnée que lorsque le total des surfaces relevant de la catégorie concernée représente plus de 80 % de la surface déclarée de l'entité fonctionnelle. La sélection de cette sous-catégorie ne permet pas de sélectionner d'autres sous-catégories : elle induit l'affectation de la totalité de la surface de l'entité fonctionnelle assujettie sur cette seule sous-catégorie.

### III. Valeurs absolues 2030

#### 1) Accueil petite enfance

##### I. Périmètre

Les activités liées à l'accueil de la petite enfance concernent tous les secteurs d'activités de la section Q de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 88 (88.91A - Santé humaine et action sociale).

La segmentation des activités de l'accueil de la petite enfance est déclinée de la façon suivante :

- Accueil petite enfance - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Accueil petite enfance - Crèche ;
- Accueil petite enfance - Halte-garderie ;
- Accueil petite enfance - Valeur par défaut.

##### II. Indicateurs d'intensité d'usage

###### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

###### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** (m<sup>2</sup>/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Crèche » et « Halte-garderie » :
  - La surface théorique par enfant **Surf\_enfant** (m<sup>2</sup>/enfant), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée à la capacité théorique maximale d'enfants.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant au nombre moyen d'enfants accueillis rapporté à la capacité théorique maximale d'enfants.

##### III. Valeurs absolues

###### « Sous-catégorie “Accueil petite enfance - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE	USE étalon = 50 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable= 0,77
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>	Surface par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_posteétalon</b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occétalon</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon	3 120

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

###### « Sous-catégorie “Accueil petite enfance - Crèche” »

(NAF : Section Q - Santé humaine et action sociale - code 88.91A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	28	31	31	19	32
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	20	23			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				36	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				72	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE	USE étalon = 25 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable= 0,05
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface théorique par enfant (m <sup>2</sup> /enfant) <b>Surf_enfant</b> Taux d'occupation nominal (%) <b>T_occ</b>	Surface par enfant étalon (m <sup>2</sup> /enfant) <b>Surf_enfantétalon</b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occétalon</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_enfantétalon / Surf_enfant) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon	25

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

Nb\_h\_ouvrées serait à 2 880 h ouvrées/an pour 48 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne (fermetures 4 semaines congés)

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **T\_occ** varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie “Accueil petite enfance - Halte-garderie” »

(NAF : Section Q - Santé humaine et action sociale - code 88.91A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	28	31	31	19	32
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	20	23			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				36	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				72	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE	USE étalon = 15 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable= 0,05
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface théorique par enfant (m <sup>2</sup> /enfant) <b>Surf_enfant</b>	Surface par enfant étalon (m <sup>2</sup> /enfant) <b>Surf_enfantétalon</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_enfantétalon / Surf_enfant) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occétalon</b>

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 1 910 h ouvrées/an correspond à 52 semaines d'activités sur 5 jours décomposée de la façon suivante :

- Période scolaire : 190 jours en période scolaire x (3 h matin + 3h soir) soit 1 140 heures

- Période vacances scolaires : 70 jours x 11 h d'amplitude (10 h occupation + 1 h nettoyage) soit 770 heures

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**)/ **Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **T\_occ** varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie “Accueil petite enfance - Valeur par défaut” »

(NAF : Section Q - Santé humaine et action sociale - code 88.91A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	28	31	31	19	32
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	20	23			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				36	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				72	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE	USE étalon = 20 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	3120

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**)/ **Nb\_h\_ouvréesétalon**) correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

## 2) Audiovisuel - Radio

### I. Périmètre

Les activités de la radio concernent les secteurs d'activités de la section J de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 60 (60.10Z - Édition et diffusion de programmes radio).

La segmentation des activités de la radio est déclinée de la façon suivante :

- Radio - Administration et rédaction ;
- Radio - Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions radiophoniques ;
- Radio - Valeur par défaut.

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

#### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

#### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** ( $m^2/poste$ ), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions radiophoniques » :
  - La densité énergétique moyenne **DE\_réelle** ( $kWh/m^2/an$ ), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

### III. Valeurs absolues

#### « Sous-catégorie "Radio - Administration et rédaction" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
<b>Composante USE</b>	<b>Part_USE_variable= 0,77</b>												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 120			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>				<b>3 120</b>	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail ( $m^2/poste$ ) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>				18			Surface par poste étalon ( $m^2/poste$ ) <b>Surf_poste_étalon</b>				<b>18</b>	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> ( $kWh/m^2/an$ ) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>T_occ</b> / <b>T_occ_étalon</b> ) x ( <b>Surf_poste_étalon</b> / <b>Surf_poste</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>												

Nota : **Nb\_h\_ouvrées\_étalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvrées\_étalon**) / **Nb\_h\_ouvrées\_étalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

#### « Sous-catégorie "Radio - Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions radiophoniques" »

(NAF : Section J - Édition et diffusion de programmes radio - code 60.10Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	34	37	36	32	34	35	38	36	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	38	41	39		37	36	38	35	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		46	42			38	39	35				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		53	48			43	43	38				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52			47	45	41					
<b>Composante USE</b>	<b>Part_USE_variable= 0,86</b>												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 744			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>				<b>3 744</b>	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne ( $kWh/m^2/an$ ) <b>DE_réelle</b>				60			Densité énergétique étalon ( $kWh/m^2/an$ ) <b>DE_étalon</b>				<b>60</b>	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> ( $kWh/m^2/an$ ) = USE étalon x [Part_USE_variable x ( <b>DE_réelle</b> / <b>DE_étalon</b> ) + (1-Part_USE_variable) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b> )] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>												

Nota : **Nb\_h\_ouvrées\_étalon** à 3 744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvrées\_étalon**) / **Nb\_h\_ouvrées\_étalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Radio - Valeur par défaut” »

(NAF : Section J - Édition et diffusion de programmes radio - code 60.10Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques																	
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte					
Altitude < 400 m Référence 100 m	34	37	36	32	34	35	38	36	47	54	55	27	56					
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	38	41	39		37	36	38	35	29	37								
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		46	42			38	39	35				28						
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		53	48			43	43	38				49						
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52			47	45	41										
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>50</b> kWh/m <sup>2</sup> /an																	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon																	

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne  
 $0,28 \times CVC \times (\text{Nb}_h\text{\_ouvrées} - \text{Nb}_h\text{\_ouvrées}_{\text{étalon}}) / \text{Nb}_h\text{\_ouvrées}_{\text{étalon}}$  correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

### 3) Audiovisuel - Télévision et production cinéma

#### I. Périmètre

Les activités de la télévision et des productions cinémas concernent les secteurs d'activités de la section J de la nomenclature NAF et principalement des sous-sections 59 et 60 (59.11C - Production de films pour le cinéma, 59.11.11 - Production de films cinématographiques, 59.12.1 - Post-production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision, 59.12.15 - Services d'animation, 60.20A - Edition de chaînes généralistes et 60.20B - Edition de chaînes thématiques).

La segmentation des activités de la télévision et des productions cinémas est déclinée de la façon suivante :

- Télévision et production cinéma - Administration et rédaction ;
- Télévision et production cinéma - Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions télévisées ;
- Télévision et production cinéma - Studio de cinéma ;
- Télévision et production cinéma - Studio d'animation ;
- Télévision et production cinéma - Valeur par défaut.

#### II. Indicateurs d'intensité d'usage

##### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

##### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** ( $m^2/poste$ ), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Studio d'animation » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** ( $m^2/poste$ ), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de studios ou bureaux occupés de l'établissement.
- Pour les sous-catégories « Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions télévisées » et « Studio de cinéma » :
  - La densité énergétique moyenne **DEréelle** ( $kWh/m^2/an$ ), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

#### III. Valeurs absolues

##### « Sous-catégorie “Télévision et production cinéma - Administration et rédaction”

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
<b>Composante USE</b>			USE étalon =	<b>50</b>	$kWh/m^2/an$		Part_USE_variable= 0,77						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon				Indicateur d'intensité d'usage étalon								
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				<b>3 120</b>		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail ( $m^2/poste$ ) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>				18		Surface par poste étalon ( $m^2/poste$ ) <b>Surf_posteétalon</b>				<b>18</b>		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé ( $kWh/m^2/an$ ) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>T_occ</b> / <b>T_occétalon</b> ) x ( <b>Surf_posteétalon</b> / <b>Surf_poste</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				70		Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occétalon</b>				<b>70</b>		

**Nota :**  $Nb_h_ouvrées_{étalon}$  à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$  correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

##### « Sous-catégorie “Télévision et production cinéma - Studio d'enregistrement et de diffusion d'émissions télévisées” »

(NAF : Section J - Edition de chaînes généralistes- code 60.20A) (NAF : Section J - Edition de chaînes thématiques - code 60.20B)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	34	37	36	32	34	35	38	36	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	38	41	39		37	36	38	35	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		46	42			38	39	35				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		53	48			43	43	38				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52			47	45	41					
<b>Composante USE</b>			USE étalon =	<b>82</b>	$kWh/m^2/an$		Part_USE_variable= 0,86						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon				Indicateur d'intensité d'usage étalon								
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				<b>3 744</b>		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne ( $kWh/m^2/an$ ) <b>DEréelle</b>				60		Densité énergétique étalon ( $kWh/m^2/an$ ) <b>DEétalon</b>				<b>60</b>		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé ( $kWh/m^2/an$ ) = USE étalon x [Part_USE_variable x ( <b>DEréelle</b> / <b>DEétalon</b> ) + (1-Part_USE_variable) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> )] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>												

**Nota :**  $Nb_h_ouvrées_{étalon}$  à 3 744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

$0,28 \times CVC \times (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon}$  correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

**« Sous-catégorie “Télévision et production cinéma - Studio de cinéma” »**

(NAF : Section J - Production de films pour le cinéma - **code 59.11C** ; Production de films cinématographiques - **code 59.11.11**)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69					

  

Composante USE	USE étalon = 52 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable= 0,79
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an)
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon	30

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

**« Sous-catégorie “Télévision et production cinéma - Studio d'animation” »**

(NAF : Section J - Post-production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision - **code 59.12.1** ; Services d'animation - **code 59.12.15**)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	34	37	36	32	34	35	38	36	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	38	41	39		37	36	38	35	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		46	42			38	39	35				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		53	48			43	43	38				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			52			47	45	41					

  

Composante USE	USE étalon = 68 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable= 0,86
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an)
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b>	Surface par poste de travail étalon (m <sup>2</sup> /poste)
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon	15

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **T\_occ** varie entre 0 et 100.

**« Sous-catégorie “Télévision et production cinéma - Valeur par défaut” »**

(NAF : Section J - Edition de chaînes généralistes- **code 60.20A** ; Edition de chaînes thématiques - **code 60.20B** ; Production de films pour le cinéma - **code 59.11C** ; Production de films cinématographiques - **code 59.11.11** ; Post-production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision - **code 59.12.1** ; Services d'animation - **code 59.12.15**)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69					

  

Composante USE	USE étalon = 50 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an)
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon	3 744

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 744 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

#### 4) Blanchisserie dite « industrielle »

##### I. Périmètre

Les activités de blanchisserie et teinturerie concernent les secteurs d'activités de la section S de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 96 (96.01A - Blanchisserie-teinturerie de gros). Les blanchisseries et teinturerie de détail relevant de la sous-section 96.01B - Blanchisserie-teinturerie de détail, sont intégrées au niveau de la catégorie Commerce et services de détail (Équipements de la personne et loisirs).

La segmentation des établissements de blanchisserie dite "industrielle" est déclinée de la façon suivante :

- Blanchisserie dite « industrielle » - Administration et bureaux (bureaux standards) ;
- Blanchisserie dite « industrielle » - Lavage, Séchage et Finition ;
- Blanchisserie dite « industrielle » - Stockage et Chargement ;
- Blanchisserie dite « industrielle » - Valeur par défaut.

##### II. Indicateurs d'intensité d'usage

###### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

###### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** ( $m^2/poste$ ), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Lavage, Séchage et Finition » :
  - La production moyenne annuelle **P** (en tonnes/an), correspondant à la masse de linge traitée durant l'année.

##### III. Valeurs absolues

###### « Sous-catégorie "Blanchisserie dite « industrielle » - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE	USE étalon = 50 kWh/m <sup>2</sup> /an				Part_USE_variable= 0,77								
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon				Indicateur d'intensité d'usage étalon								
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				<b>3 120</b>				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail ( $m^2/poste$ ) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>				Surface par poste étalon ( $m^2/poste$ ) <b>Surf_posteétalon</b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occétalon</b>				18				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>T_occ</b> / <b>T_occétalon</b> ) x ( <b>Surf_posteétalon</b> / <b>Surf_poste</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> )/ <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				70				70				

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**)/**Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

###### « Sous-catégorie "Blanchisserie dite « industrielle » - Lavage, Séchage et Finition " »

(NAF : Section S - Autres activités de services - code 96.01)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	51	55	50	46	48	44	44	37	22	24	25	13	25
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	60	65	58		57	51	50	43	14	17			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		77	68			60	58	50				31	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		92	82			73	68	60				67	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			92			81	76	68					
Composante USE	USE étalon = 1 085 kWh/m <sup>2</sup> /an				Part_USE_variable = 0,99								
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon				Indicateur d'intensité d'usage étalon								
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				2 600				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Production moyenne annuelle (t/an) <b>P</b>				<b>P</b>				Pas de valeur étalon				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si <b>P</b> est déclarée : USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = 1127 x <b>P</b> /Surface + (1-Part_USE_variable) x USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) + 0,25 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> )/ <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> Sinon : USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Part_USE_variable + (1-Part_USE_variable) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) + 0,25 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> )/ <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> )				2 600								

Nota : Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

1 127 est un coefficient exprimé en kWh/tonne de linge traité

**Nb\_h\_ouvréesétalon** à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

« Sous-catégorie “Blanchisserie dite « industrielle » - Stockage et Chargement” »

(NAF : Section S - Autres activités de services - code 96.01)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	23	23	18	18	15	18	10	6	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	33	35	33		28	24	27	17	3	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		48	45			36	37	26				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		67	62			52	53	41				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			64	64	51					

  

Composante USE	USE étalon = 13 kWh/m <sup>2</sup> /an											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon										
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>										
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> )/ <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>											2 600

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

« Sous-catégorie “Blanchisserie dite « industrielle » - Valeur par défaut” »

(NAF : Section S - Autres activités de services - code 96.01)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	23	23	18	18	15	18	10	6	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	33	35	33		28	24	27	17	3	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		48	45			36	37	26				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		67	62			52	53	41				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			64	64	51					

  

Composante USE	USE étalon = 13 kWh/m <sup>2</sup> /an											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon										
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>										
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> )/ <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>											2 600

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 2 600 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 10 h amplitude quotidienne

## 5) Bureaux - Service Public - Banque

### I. Périmètre

Les activités de bureaux concernent tous les secteurs d'activités des sections A à S de la nomenclature NAF. Les activités relevant des secteurs économiques du primaire (Sections A et B) et du secondaire (Sections C à F) peuvent ainsi être concernées par le dispositif au regard des activités de bureaux : **tous les codes NAF des divisions 01 à 96 peuvent donc être concernés.**

La segmentation des activités de bureaux et du secteur bancaire est déclinée de la façon suivante :

- Bureaux - Bureaux Standards (cloisonnés - attribués) ;
- Bureaux - Open Space (non cloisonné - attribué) ;
- Bureaux - Flex Office (non cloisonné - non attribué) ;
- Bureaux - Espace Co-Working ;
- Bureaux - Salle Haute Intensité - Salle de marché ;
- Bureaux - Salle Haute Intensité - Centre d'appel ;
- Bureaux - Zone d'accueil du public ;
- Bureaux - Grande salle de réunion - Auditorium - Amphithéâtre ;
- Bureaux - Centre documentaire ;
- Bureaux - Zone d'archives - Sans contrôle hygrométrique ;
- Banque - Zone de guichets bancaires (accueil personnalisé) ;
- Banque - Zone de guichets automatiques ;
- Bureaux - Service Public - Banque - Valeur par défaut.

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

#### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

#### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour les sous-catégories « Bureaux Standards », « Open Space », « Flex Office », « Espace Co-Working », « Salle Haute Intensité - Salle de marché », « Salle Haute Intensité - Centre d'appel » et « Centre documentaire » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** ( $m^2/poste$ ), correspondant à la surface de plancher ou surface utile brute de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail (ou postes de documentaliste, pour la sous-catégorie « Centre documentaire »).
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de bureaux occupés de l'établissement.
- Pour la sous-catégorie « Zone Accueil Public » :
  - La surface de plancher par guichet **Surf\_guichet** ( $m^2/guichet$ ), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de guichets.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de guichets occupés de l'établissement.
- Pour les sous-catégories « Zone guichets bancaires » et « Zone guichets automatiques » :
  - La surface de plancher par guichet **Surf\_guichet** ( $m^2/guichet$ ), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de guichets.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de guichets occupés de l'établissement.
  - Le nombre de distributeurs automatiques de billets par  $m^2$  **DAB** (distributeur/ $m^2$ ), correspondant au nombre de distributeurs automatiques de billets rapporté à la surface de plancher de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Salle de réunion partagée » :
  - La surface de plancher par place **Surf\_place** ( $m^2/place$ ), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de places assises.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion des salles de réunion partagée occupée de l'établissement.

### III. Valeurs absolues

#### « Sous-catégorie "Bureaux - Bureaux Standards (cloisonnés - attribués)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - **code 82.11Z**)

Composante CVC en kWh/ $m^2$ /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
<b>Composante USE</b>													
<b>Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti</b>													
Valeur de référence associée à la USE étalon													
Indicateurs d'intensité d'usage temporels													
Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an)													
<b>Nb_h_ouvrées</b>													
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques													
Surface de plancher poste de travail ( $m^2/poste$ ) <b>Surf_poste</b>													
Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>													
Formule de modulation en fonction du volume d'activité													
<b>USE modulé (kWh/<math>m^2</math>/an) = USE étalon x (<b>Nb_h_ouvrées</b>/<b>Nb_h_ouvrées</b><sub>étalon</sub>) x [Part_USE_variable x (<b>T_occ</b> / <b>T_occ</b><sub>étalon</sub>) x (<b>Surf_poste</b><sub>étalon</sub> / <b>Surf_poste</b>) + (1-Part_USE_variable) x (<b>Surf_poste</b><sub>étalon</sub> / <b>Surf_poste</b>) + (1-Part_USE_variable) x (<b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées</b><sub>étalon</sub>) / <b>Nb_h_ouvrées</b><sub>étalon</sub>]</b>													

**Nota :**  $\text{Nb}_\text{h}_\text{ouvrées}$ <sub>étalon</sub> à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28 x CVC x ( $\text{Nb}_\text{h}_\text{ouvrées}$  -  $\text{Nb}_\text{h}_\text{ouvrées}$ <sub>étalon</sub>) /  $\text{Nb}_\text{h}_\text{ouvrées}$ <sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **T\_occ** varie entre 0 et 100.

**« Sous-catégorie “Bureaux - Open Space (non cloisonné - attribué)” »**

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE	USE étalon = 60 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,79
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>	Surface par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_posteétalon</b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occétalon</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon	x

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **T\_occ** varie entre 0 et 100.

**« Sous-catégorie “Bureaux - Flex Office (non cloisonné - non attribué)” »**

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE	USE étalon = 70 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,80
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>	Surface par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_posteétalon</b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occétalon</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon	x

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **T\_occ** varie entre 0 et 100.

**« Sous-catégorie “Bureaux - Espace Co-Working” »**

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE	USE étalon = 50 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,78
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>	Surface par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_posteétalon</b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occétalon</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon	x

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **T\_occ** varie entre 0 et 100.

**« Sous-catégorie "Bureaux - Salle Haute Intensité - Salle de marché" »**

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE	USE étalon = 125 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,87
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>	15
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ <sub>étalon</sub> ) x (Surf_poste <sub>étalon</sub> / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>	90

Nota : Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne  
0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>) / Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de T\_occ varie entre 0 et 100.

**« Sous-catégorie "Bureaux - Salle Haute Intensité - Centre d'appel" »**

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE	USE étalon = 100 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,86
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>	10
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ <sub>étalon</sub> ) x (Surf_poste <sub>étalon</sub> / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>	85

Nota : Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne  
0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>) / Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de T\_occ varie entre 0 et 100.

**« Sous-catégorie "Bureaux - Zone d'accueil du public" »**

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE	USE étalon = 35 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,60
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par guichet (m <sup>2</sup> /guichet) <b>Surf_guichet</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>	25
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ <sub>étalon</sub> ) x (Surf_guichet <sub>étalon</sub> / Surf_guichet) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>	70

Nota : Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne  
0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>) / Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de T\_occ varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie “Bureaux - Grande salle de réunion - Auditorium - Amphithéâtre” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE	USE étalon = 5 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,71		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	625	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	625
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par place (m <sup>2</sup> /place) <b>Surf_place</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>	5 70	Surface par place étalon (m <sup>2</sup> /place) <b>Surf_placeétalon</b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occétalon</b>	5 70
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_placeétalon / Surf_place) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon			

Nota : Nb\_h\_ouvréesétalon à 625 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 4 jours ouvrés x 3 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de T\_occ varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie “Bureaux - Centre documentaire” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE	USE étalon = 15 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,63		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>	25 30	Surface par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_posteétalon</b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occétalon</b>	25 30
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon			

Nota : Nb\_h\_ouvréesétalon à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de T\_occ varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie “Bureaux - Zone d'archives - Sans contrôle hygrométrique” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE	USE étalon = 8 kWh/m <sup>2</sup> /an	Pas de modulation surfacique		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon			

Nota : Nb\_h\_ouvréesétalon à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Banque - Zone de guichets bancaires (accueil personnalisé)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE		USE étalon = 44 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,83	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par guichet (m <sup>2</sup> /guichet) <b>Surf_guichet</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b> Nombre de distributeurs automatiques de billets par m <sup>2</sup> (distributeur/m <sup>2</sup> ) <b>DAB</b>	10 90 0	Surface de plancher par guichet étalon (m <sup>2</sup> /guichet) <b>Surf_guichetétalon</b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occétalon</b>	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_guichetétalon / Surf_guichet) + (1-Part_USE_variable)] + 1157 x DAB + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon			10 90

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de **T\_occ** varie entre 0 et 100.

« Sous-catégorie “Banque - Zone de guichets automatiques” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE		USE étalon = 115 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,94	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par guichet (m <sup>2</sup> /guichet) <b>Surf_guichet</b> Nombre de distributeurs automatiques de billets par m <sup>2</sup> (distributeur/m <sup>2</sup> ) <b>DAB</b>	45 0	Surface de plancher par guichet étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_guichetétalon</b>	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_guichetétalon / Surf_guichet) + (1-Part_USE_variable)] + 1157 x DAB + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon			45

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Bureaux - Services Publics - Banques - Valeur par défaut” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE		USE étalon = 21 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,94	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon			3 120

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

#### **Commerce, hors vente et services automobile, moto, véhicule industriel et nautique**

Les activités de commerce, hors vente et services automobile, moto, véhicule industriel et nautique, concernent notamment les secteurs d'activités de la section G de la nomenclature NAF, et principalement des sous-sections 46 et 47.

La segmentation des activités de Commerce est déclinée en 14 catégories d'activité, elles-mêmes déclinées en sous-catégories :

- Commerce de gros (Marché d'intérêt national)
- Grande Surface Alimentaire - Supérette (surface de vente < 400 m<sup>2</sup>) ;
- Grande Surface Alimentaire - Petit supermarché (400 m<sup>2</sup> ≤ surface de vente < 1 000 m<sup>2</sup>) ;
- Grande Surface Alimentaire - Grand supermarché (1 000 m<sup>2</sup> ≤ surface de vente < 3 000 m<sup>2</sup>) ;
- Grande Surface Alimentaire - Hypermarché (surface de vente ≥ 3 000 m<sup>2</sup>) ;
- Grande surface de bricolage (GSB) et Négoce et distribution de matériaux ;
- Grande Surface Spécialisée - Équipement automobile et moto ;
- Grande Surface Spécialisée - Équipement de la maison (surface de vente ≥ 800 m<sup>2</sup>) ;
- Grande Surface Spécialisée - Équipement de la personne et loisirs (surface de vente ≥ 800 m<sup>2</sup>) ;
- Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales ;
- Commerce et service de détail - Équipement de la personne et loisirs (surface de vente < 800 m<sup>2</sup>) ;
- Commerce et service de détail - Équipement de la maison (surface de vente < 800 m<sup>2</sup>) ;
- Commerce et service de détail - Alimentaire ;
- Halles et marché couvert ;
- Drive isolé alimentaire ;
- Drive isolé non-alimentaire ;
- Grand Magasin ;

Toutes ces activités de commerce peuvent également héberger des activités supplémentaires (e.g., salle serveurs, stationnement, etc.), qui relèvent d'autres catégories.

Est entendu par « surface de vente » la surface du magasin excepté les zones de réserve, pour l'ensembles des catégories de Commerce.

## 6) Commerce de gros (Marché d'intérêt national)

### I. Périmètre

Les activités de Commerce de gros incluent notamment les Marchés d'Intérêt National (MIN).

Une partie de ces secteurs d'activité peut se reporter aux catégories « Bureaux - Services Publics » et « Logistique » pour sélectionner les sous-catégories qui les concernent, en particulier au niveau de la logistique en se référant à la température de consigne de stockage des produits concernés.

La segmentation des activités de « Commerce de gros » est déclinée de la façon suivante :

- Commerce de gros - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Commerce de gros - Primeur - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Boucherie - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Charcuterie et salaison - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Volailler et gibiers - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Crèmerie et Fromagerie - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Produits de la mer - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Autres produits alimentaires - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Fleurs et végétaux - Zone en température dirigée ;
- Commerce de gros - Produits non périssables - Zone en température ambiante ;
- Commerce de gros - Zone de présentation en température ambiante ;
- Commerce de gros - Valeur par défaut.

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

#### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

#### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** (m<sup>2</sup>/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour toutes les autres sous-catégories sauf la sous-catégorie « Valeur par défaut » :
  - La densité énergétique moyenne **DE\_réelle** (kWh/m<sup>2</sup>/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

### III. Valeurs absolues

#### « Sous-catégorie “Commerce de gros - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
<hr/>													
<b>Composante USE</b>	USE étalon = 50 kWh/m <sup>2</sup> /an				Part_USE_variable= 0,77								
<b>Type d'indicateur d'intensité d'usage</b>	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon				Indicateur d'intensité d'usage étalon								
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				3 120			
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>				18	Surface de plancher par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste)				18			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>T_occ</b> / <b>T_occétalon</b> ) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				70	Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occétalon</b>				70			

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**) / **Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

#### « Sous-catégorie “Commerce de gros - Primeur - Zone en température dirigée” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE	USE étalon = 224 kWh/m <sup>2</sup> /an			Part_USE_variable = 0,99
	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>			2 080
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DE_réelle</b>			207
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x ( <b>DE_réelle</b> / <b>DEétalon</b> ) + (1-Part_USE_variable) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> )]			207

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2080 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 4 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

**« Sous-catégorie “Commerce de gros - Boucherie - Zone en température dirigée” »**

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE		USE étalon = 77 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,80
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>éta</sub> lon
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>r</sub> eelle	56	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>éta</sub> lon
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE <sub>r</sub> eelle / DE <sub>éta</sub> lon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées <sub>éta</sub> lon)]		56

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

**« Sous-catégorie “Commerce de gros - Charcuterie et Salaison - Zone en température dirigée” »**

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE		USE étalon = 77 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,80
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>éta</sub> lon
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>r</sub> eelle	56	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>éta</sub> lon
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE <sub>r</sub> eelle / DE <sub>éta</sub> lon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées <sub>éta</sub> lon)]		56

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

**« Sous-catégorie “Commerce de gros - Volaille et gibier - Zone en température dirigée” »**

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE		USE étalon = 77 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,80
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>éta</sub> lon
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>r</sub> eelle	56	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>éta</sub> lon
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE <sub>r</sub> eelle / DE <sub>éta</sub> lon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées <sub>éta</sub> lon)]		56

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

**« Sous-catégorie “Commerce de gros - Crèmerie et Fromagerie - Zone en température dirigée” »**

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE		USE étalon = 77 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,80
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>éta</sub> lon
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>r</sub> eelle	56	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>éta</sub> lon
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE <sub>r</sub> eelle / DE <sub>éta</sub> lon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées <sub>éta</sub> lon)]		56

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

**« Sous-catégorie “Commerce de gros - Produits de la mer - Zone en température dirigée” »**

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE		USE étalon = 166 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,82
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	6 870	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>éta</sub> lon
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>r</sub> eelle	126	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>éta</sub> lon
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE <sub>r</sub> eelle / DE <sub>éta</sub> lon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées <sub>éta</sub> lon)]		126

Nota : L'amplitude horaire étalon de 6870 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 24 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Autres produits alimentaires - Zone en température dirigée” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE		USE étalon = 78 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,80	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub>	3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>réelle</sub>	56	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>étau</sub>	56
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE <sub>réelle</sub> / DE <sub>étau</sub> ) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub> )]			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Fleurs et végétaux - Zone en température dirigée” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante USE		USE étalon = 85 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,80	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 432	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub>	3 432
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>réelle</sub>	63	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>étau</sub>	63
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE <sub>réelle</sub> / DE <sub>étau</sub> ) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub> )]			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3432 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 11 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Produits non périssables - Zone en température ambiante” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
Composante USE		USE étalon = 28 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,41										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub>	3 120									
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>réelle</sub>	9	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>étau</sub>	9									
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE <sub>réelle</sub> / DE <sub>étau</sub> ) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub> ) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub> ]												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étau</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étau</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Zone de présentation en température ambiante” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
Composante USE		USE étalon = 19 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,13										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub>	3 120									
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>réelle</sub>	0,5	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DE <sub>étau</sub>	0,5									
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE <sub>réelle</sub> / DE <sub>étau</sub> ) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub> ) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étau</sub> ]												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étau</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étau</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce de gros - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce de gros - code 46-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					

  

Composante USE	USE étalon = 19 kWh/m <sup>2</sup> /an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	<b>3 120</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon</b>			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

## 7) Grande Surface Alimentaire - Supérette (surface de vente < 400 m<sup>2</sup>)

### I. Périmètre

Les activités des grandes surfaces alimentaires - Supérette concernent le secteur d'activités de la section G de la nomenclature NAF suivant : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m<sup>2</sup>).

La segmentation de la catégorie Supérette est déclinée de la façon suivante :

- GSA - Supérette - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- GSA - Supérette - Zone de vente - Froid positif et négatif
- GSA - Supérette - Zone de vente - Température ambiante
- GSA - Supérette - Réserve et Drive - Froid négatif
- GSA - Supérette - Réserve et Drive - Froid positif
- GSA - Supérette - Réserve et Drive - Température ambiante
- GSA - Supérette - Valeur par défaut

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

#### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux Nb\_h\_ouvrées (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve et Drive - Température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve et Drive - Froid négatif » et « Réserve et Drive - Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

#### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail Surf\_poste (m<sup>2</sup>/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation T\_occ (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Réserve et Drive - Température ambiante » :
  - Le ratio Surf\_réservé (%) de la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Froid positif et négatif » :
  - Les mètres linéaires de meubles de froid positif L\_pos (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid positif.
  - Les mètres linéaires de meubles de froid négatif L\_neg (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid négatif.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Température ambiante » :
  - La densité énergétique moyenne DE\_réelle (kWh/m<sup>2</sup>/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

### III. Valeurs absolues

#### **« Sous-catégorie “GSA - Supérette - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »**

**(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)**

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m			125	115		109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m				133			117	107	92				
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m <sup>2</sup> /an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>						
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>						Surface de plancher par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste_étalon</b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occ_étalon</b>						
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvrées_étalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ_étalon) x (Surf_poste_étalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_étalon) / Nb_h_ouvrées_étalon]												

*Nota : Nb\_h\_ouvrées\_étalon à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne*

*0,28xCVx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées\_étalon) / Nb\_h\_ouvrées\_étalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon*

« Sous-catégorie : "GSA - Supérette - Zone de vente - Froid positif et négatif" »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m<sup>2</sup>)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	89	114	117	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	57	64	69		60	72	92	91	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	63			58	67	59				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	64	56					
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>1332</b> kWh/m <sup>2</sup> /an											<b>Part_USE_variable = 0,97</b>	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>					5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>					<b>5616</b>	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires meubles froid positif (ml) <b>L_pos</b> Mètres linéaires meubles froid négatif (ml) <b>L_nég</b>					Pas de valeur étalon	Mètres linéaires meubles froid positif (ml) <b>Ref_pos</b> Mètres linéaires meubles froid négatif (ml) <b>Ref_neg</b> Puissance meuble froid positif (W/ml) <b>P_pos</b> Puissance meuble froid négatif (W/ml) <b>P_neg</b> Surface de référence (m <sup>2</sup> ) <b>Surf_ref</b>					35 10 198 566 90	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si <b>L_pos</b> ou <b>L_nég</b> est déclaré : <b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x $\frac{I_{pos} \times P_{pos} + I_{neg} \times P_{neg}}{Ref_{pos} \times P_{pos} + Ref_{neg} \times P_{neg}} \times \frac{Surf_{ref}}{Surface}}$ $\times (1 + I_{DROM} \times 0,67) + (1 - Part\_USE\_variable) \times (\frac{Nb\_h\_ouvrées}{Nb\_h\_ouvrées_{étalon}} / Nb\_h\_ouvrées_{étalon}) + 0,28 \times CVC \times (\frac{Nb\_h\_ouvrées}{Nb\_h\_ouvrées_{étalon}} - \frac{Nb\_h\_ouvrées_{étalon}}{Nb\_h\_ouvrées_{étalon}})$ Sinon : <b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (1 + I <sub>DROM</sub> × 0,67) + (1 - Part_USE_variable) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb <sub>h_ouvrées<sub>étalon</sub></sub> ) + 0,28 × CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb <sub>h_ouvrées<sub>étalon</sub></sub> ) / Nb <sub>h_ouvrées<sub>étalon</sub></sub> ]												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVx(Nb<sub>h\_ouvrées</sub> - Nb<sub>h\_ouvrées<sub>étalon</sub></sub>) / Nb<sub>h\_ouvrées<sub>étalon</sub></sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

I<sub>DROM</sub> vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Supérette - Zone de vente - Température ambiante" »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m<sup>2</sup>)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques																
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte				
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	89	114	117	76	86	88	47	89				
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	57	64	69		60	72	92	91	49	61							
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37					
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	63			58	67	59				51					
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	64	56									
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>62</b> kWh/m <sup>2</sup> /an											<b>Part_USE_variable = 0,32</b>					
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>					5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>					<b>5 616</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DE<sub>réelle</sub></b>											<b>14</b>					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE <sub>réelle</sub> / DE <sub>étalon</sub> ) + (1 - Part_USE_variable) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb <sub>h_ouvrées<sub>étalon</sub></sub> ) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb <sub>h_ouvrées<sub>étalon</sub></sub> ) / Nb <sub>h_ouvrées<sub>étalon</sub></sub> ]																

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVx(Nb<sub>h\_ouvrées</sub> - Nb<sub>h\_ouvrées<sub>étalon</sub></sub>) / Nb<sub>h\_ouvrées<sub>étalon</sub></sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m<sup>2</sup>)

Composante USE	Zones Climatiques																	
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte					
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	89	114	117	76	86	88	47	89					
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	57	64	69		60	72	92	91	49	61								
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37						
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	63			58	67	59				51						
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	64	56										
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>843</b> kWh/m <sup>2</sup> /an											<b>Part_USE_variable = 0,25</b>						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>					8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>					<b>8 760</b>						
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (1 + I <sub>DROM</sub> × 0,25) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb <sub>h_ouvrées<sub>étalon</sub></sub> )																	

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I<sub>DROM</sub> vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Supérette - Réserve et Drive - Froid positif" »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m<sup>2</sup>)

Composante USE	Zones Climatiques																	
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte					
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	89	114	117	76	86	88	47	89					
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	57	64	69		60	72	92	91	49	61								
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37						
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	63			58	67	59				51						
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	64	56										
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>403</b> kWh/m <sup>2</sup> /an											<b>Part_USE_variable = 0,25</b>						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>					8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>					<b>8 760</b>						
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (1 + I <sub>DROM</sub> × 0,25) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb <sub>h_ouvrées<sub>étalon</sub></sub> )																	

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I<sub>DROM</sub> vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Supérette - Réserve et Drive - Température ambiante" »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m<sup>2</sup>)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	6	3	7
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	3	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45					
<b>Composante USE</b>	<b>Part_USE_variable = 0,61</b>												
<b>Type d'indicateur d'intensité d'usage</b>	<b>Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti</b> Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) <b>Surf_réservé</b>						25	Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) <b>Surf_réservéétalon</b>					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_réservéétalon / Surf_réservé) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf\_réservé** varie entre 1 et 100.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Supérette - Valeur par défaut" »

(NAF : 47.11C - Supérettes (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente comprise entre 120 et 400 m<sup>2</sup>)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	51	58	65	48	54	66	84	82	56	63	64	34	65
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	51	57	59		51	58	72	67	35	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		60	59			56	65	58				27	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	66			60	65	56				38	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			72			66	67	57					
<b>Composante USE</b>	<b>Part_USE_variable = 0,61</b>												
<b>Type d'indicateur d'intensité d'usage</b>	<b>Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti</b> Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

## 8) Grande Surface Alimentaire - Petit supermarché (400 m<sup>2</sup> ≤ surface de vente < 1 000 m<sup>2</sup>)

### I. Périmètre

Les activités des grandes surfaces alimentaires - Petit supermarché concernent les secteurs d'activités de la section G de la nomenclature NAF suivants :

- 47.11D - Supermarchés (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire, réalisant un chiffre d'affaires alimentaire supérieur à 65% des ventes, en magasin d'une surface de vente comprise entre 400 et 2 500 m<sup>2</sup>) ;
- 47.11E - Magasin multi-Commerce (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire, réalisant un chiffre d'affaires alimentaire inférieur à 65% des ventes, en magasin d'une surface de vente comprise entre 400 et 2 500 m<sup>2</sup>)

La segmentation de la catégorie Petit supermarché est déclinée de la façon suivante :

- GSA - Petit supermarché - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- GSA - Petit supermarché - Zone de préparation - Température dirigée froid positif
- GSA - Petit supermarché - Zone de préparation - Cuisson
- GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Primeur
- GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Produits frais et surgelés
- GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Produits de grande consommation : épicerie, boissons, produit d'entretien de la personne et de la maison
- GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Textile, bazar, maison et bricolage
- GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Electroménager et média
- GSA - Petit supermarché - Accueil et zone de caisses
- GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Froid négatif
- GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Froid positif
- GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Température ambiante
- GSA - Petit supermarché - Zone technique de compactage des déchets
- GSA - Petit supermarché - Valeur par défaut

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

#### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) », « Zone de préparation - Température dirigée froid positif », « Zone de préparation - Cuisson », « Réserve et Drive - Température ambiante » et « Zone technique de compactage des déchets », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve et Drive - Froid négatif » et « Réserve et Drive - Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

#### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** (m<sup>2</sup>/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Zone de préparation - Température dirigée froid positif » et « Zone de préparation - Cuisson » :
  - La densité énergétique moyenne **DE\_reelle** (kWh/m<sup>2</sup>/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Produits frais et surgelés » :
  - Les mètres linéaires de meubles de froid positif **L\_pos** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid positif.
  - Les mètres linéaires de meubles de froid négatif **L\_neg** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid négatif.
- Pour la sous-catégorie « Accueil et zone de caisses » :
  - La Surface de Plancher par caisse **SDP\_par\_Caisse** (en m<sup>2</sup>/caisse), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de caisses.
- Pour la sous-catégorie « Réserve et Drive - Température ambiante » :
  - Le ratio **Surf\_réservé** (%) de la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.

### III. Valeurs absolues

#### **« Sous-catégorie "GSA - Petit supermarché - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »**

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE	Part_USE_variable= 0,77												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 120			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>				<b>3 120</b>	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>				18			Surface de plancher par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste<sub>étalon</sub></b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occ<sub>étalon</sub></b>				<b>18</b>	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>T_occ</b> / <b>T_occ<sub>étalon</sub></b> ) x ( <b>Surf_poste<sub>étalon</sub></b> / <b>Surf_poste</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> ) / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>												

Nota : **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>**) / **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de préparation - Température dirigée froid positif" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					

  

Composante USE	Part_USE_variable = 0,95											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon											

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2600 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 8 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de préparation - Cuisson" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					

  

Composante USE	Part_USE_variable = 0,97											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon											

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2600 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 8 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Primeur" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon											

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Produits frais et surgelés" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m			66	64			58	67	60			51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m				65			61	65	56				

  

Composante USE	USE étalon = 1298 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,97
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires meubles froid positif (ml) <b>L_pos</b> Mètres linéaires meubles froid négatif (ml) <b>L_nég</b>	Pas de valeur étalon
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si <b>L_pos</b> ou <b>L_nég</b> est déclaré : <b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon × [Part_USE_variable × $\frac{L_{\text{pos}} \times P_{\text{pos}} + L_{\text{nég}} \times P_{\text{nég}}}{Ref_{\text{pos}} \times P_{\text{pos}} + Ref_{\text{nég}} \times P_{\text{nég}}} \times \frac{Surfref}{Surface} \times (1 + I_{\text{DROM}} \times 0,67) + (1 - Part\_USE\_variable) \times (\frac{Nb\_h\_ouvrées}{Nb\_h\_ouvrées_{\text{étalon}}} / Nb\_h\_ouvrées_{\text{étalon}})] + 0,28 \times CVC \times (Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées_{\text{étalon}}) / Nb\_h\_ouvrées_{\text{étalon}}$ Sinon : <b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon × [Part_USE_variable × (1 + I <sub>DROM</sub> × 0,67) + (1 - Part_USE_variable) × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ] + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>	Mètres linéaires meubles froid positif étalon (ml) <b>Ref_pos</b> Mètres linéaires meubles froid négatif étalon (ml) <b>Ref_neg</b> Puissance meuble froid positif (W/ml) <b>P_pos</b> Puissance meuble froid négatif (W/ml) <b>P_neg</b> Surface de référence (m <sup>2</sup> ) <b>Surf_ref</b>

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

I<sub>DROM</sub> vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Produits de grande consommation : épicerie, boissons, produit d'entretien de la personne et de la maison" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	USE étalon = 51 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>	

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Textile, bazar, maison et bricolage" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	USE étalon = 45 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>	

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone de vente - Electroménager et média" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques															
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte			
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89			
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61						
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37				
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51				
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56								
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>45</b> kWh/m <sup>2</sup> /an															
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon															
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>				<b>5 616</b>				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique															
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>															

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Accueil et zone de caisses" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>213</b> kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>				<b>5 616</b>	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de Plancher par caisse (m <sup>2</sup> /caisse) <b>SDP_par_Caisse</b>						17,5	Surface de Plancher par caisse étalon (m <sup>2</sup> /caisse) <b>SDP_par_Caisse_étalon</b>				<b>17,5</b>	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) x [Part_USE_variable x (SDP_par_Caisse <sub>étalon</sub> / SDP_par_Caisse) + (1-Part USE variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Froid négatif" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante USE	Zones Climatiques															
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon															
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>				<b>8 760</b>				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique															
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (1 + I <sub>DROM</sub> x 0,25) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> )															

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I<sub>DROM</sub> vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Froid positif" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante USE	Zones Climatiques															
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon															
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>				<b>8 760</b>				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique															
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (1 + I <sub>DROM</sub> x 0,25) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> )															

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I<sub>DROM</sub> vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Réserve et Drive - Température ambiante" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					

  

Composante USE	USE étalon = 37 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,75
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) <b>Surf_réservé</b>	Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) <b>Surf_réservé<sub>étalon</sub></b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub>) x [Part_USE_variable x (Surf_réservé<sub>étalon</sub> / Surf_réservé) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub>) / Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>	<b>25</b>

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf\_réservé** varie entre 1 et 100.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Zone technique de compactage des déchets" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante USE	USE étalon = 104 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub>)</b>	

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie : "GSA - Petit supermarché - Valeur par défaut" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	56	64	71	53	59	75	96	94	63	71	73	39	74
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	54	61	64		55	64	80	74	40	50			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		63	62			60	70	63				31	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		73	69			63	68	60				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			68	70	59					

  

Composante USE	USE étalon = 127 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub>) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub>) / Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>	

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

## **9) Grande Surface Alimentaire - Grand supermarché (1 000 m<sup>2</sup> ≤ surface de vente < 3 000 m<sup>2</sup>)**

### **I. Périmètre**

Les activités des grandes surfaces alimentaires - Grand supermarché concernent les secteurs d'activités de la section G de la nomenclature NAF suivants :

- 47.11D - Supermarchés (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire, réalisant un chiffre d'affaires alimentaire supérieur à 65% des ventes, en magasin d'une surface de vente comprise entre 400 et 2 500 m<sup>2</sup>) ;
- 47.11E - Magasin multi-Commerce (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire, réalisant un chiffre d'affaires alimentaire inférieur à 65% des ventes, en magasin d'une surface de vente comprise entre 400 et 2 500 m<sup>2</sup>)
- 47.11F - Hypermarchés (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente supérieure à 2 500 m<sup>2</sup>)

La segmentation de la catégorie Grand supermarché est déclinée de la façon suivante :

- GSA - Grand supermarché - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- GSA - Grand supermarché - Zone de préparation - Température dirigée froid positif
- GSA - Grand supermarché - Zone de préparation - Cuisson
- GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Primeur
- GSA - Grand supermarché - Zone de vente- Produits frais et surgelés
- GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Produits de grande consommation : épicerie, boissons, produit d'entretien de la personne et de la maison
- GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Textile, bazar, maison et bricolage
- GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Electroménager et média
- GSA - Grand supermarché - Accueil et zone de caisses
- GSA - Grand supermarché - Réserve et Drive - Froid négatif
- GSA - Grand supermarché - Réserve et Drive - Froid positif
- GSA - Grand supermarché - Réserve et Drive - Température ambiante
- GSA - Grand supermarché - Zone technique de compactage des déchets
- GSA - Grand supermarché - Valeur par défaut

### **II. Indicateurs d'intensité d'usage**

#### Indicateurs d'intensité d'usage temporel :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) », « Zone de préparation - Température dirigée froid positif », « Zone de préparation - Cuisson », « Réserve et Drive - Température ambiante » et « Zone technique de compactage des déchets », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve et Drive - Froid négatif » et « Réserve et Drive - Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

#### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** (m<sup>2</sup>/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Zone de préparation - Température dirigée froid positif » et « Zone de préparation - Cuisson » :
  - La densité énergétique moyenne **DE\_réelle** (kWh/m<sup>2</sup>/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Produits frais et surgelés » :
  - Les mètres linéaires de meubles de froid positif **L\_pos** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid positif.
  - Les mètres linéaires de meubles de froid négatif **L\_neg** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid négatif.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Electroménager et média » :
  - Les mètres linéaires de téléviseurs par m<sup>2</sup> de surface de vente électroménager **L\_télé** (ml/m<sup>2</sup>), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des téléviseurs divisé par la surface de vente d'électroménager.
- Pour la sous-catégorie « Accueil et zone de caisses » :
  - La Surface de Plancher par caisse **SDP\_par\_Caisse** (en m<sup>2</sup>/caisse), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de caisses.
- Pour la sous-catégorie « Réserve et Drive - Température ambiante » :
  - Le ratio **Surf\_réserve** (%) de la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.
  - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants (à l'exclusion des monte-charges de marchandises etc.) sur toute la surface de la catégorie, quelle que soit la zone fonctionnelle dans laquelle ils sont situés. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.

Remarque : dans le cas de multi-occupation, le nombre de translations verticales déclarés pour une entité fonctionnelle assujettie est réparti au prorata de la surface, le cas échéant.

### III. Valeurs absolues

#### « Sous-catégorie "GSA - Grand supermarché - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					

  

Composante USE	USE étalon = 50 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,77
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>	Surface de plancher par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_posteétalon</b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occétalon</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>T_occ</b> / <b>T_occétalon</b> ) x ( <b>Surf_posteétalon</b> / <b>Surf_poste</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	18 70 18 70

Nota : **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne  
0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**) / **Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

#### « Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Zone de préparation - Température dirigée froid positif" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	24	25	25	19	19	16	19	10	7	8	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	35	37	35		30	26	28	18	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		51	48			38	40	28				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		72	66			56	57	43				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			79			69	69	54					

  

Composante USE	USE étalon = 396 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,96
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x ( <b>DEréelle</b> / <b>DEétalon</b> ) + (1-Part_USE_variable) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	2 600 357 357

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2600 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 8 h d'amplitude quotidienne.  
0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**) / **Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

#### « Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Zone de préparation - Cuisson" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	24	25	25	19	19	16	19	10	7	8	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	35	37	35		30	26	28	18	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		51	48			38	40	28				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		72	66			56	57	43				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			79			69	69	54					

  

Composante USE	USE étalon = 798 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,98
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x ( <b>DEréelle</b> / <b>DEétalon</b> ) + (1-Part_USE_variable) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	2 600 740 740

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2600 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 8 h d'amplitude quotidienne.  
0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**) / **Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Primeur" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	USE étalon = 63 kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>												

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**) / **Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Produits frais et surgelés" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	USE étalon = 1189 kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires meubles froid positif (ml) <b>L_pos</b> Mètres linéaires meubles froid négatif (ml) <b>L_nég</b>												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si <b>L_pos</b> ou <b>L_nég</b> est déclaré : USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable] x $\frac{L_{pos} \times P_{pos} + L_{neg} \times P_{neg}}{Ref_{pos} \times P_{pos} + Ref_{neg} \times P_{neg}}$ x $\frac{Surf_{ref}}{Surface}$ x (1 + $I_{DROM} \times 0,67$ ) + (1-Part_USE_variable) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon Sinon : USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x [Part_USE_variable] x (1 + <math>I_{DROM} \times 0,67</math>) + (1-Part_USE_variable) x (<b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>) + 0,28 x CVC x (<b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b></b>												

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**) / **Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

$I_{DROM}$  vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Produits de grande consommation : épicerie, boissons, produit d'entretien de la personne et de la maison" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	USE étalon = 50 kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>												

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**) / **Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Textile, bazar, maison et bricolage" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	USE étalon = 45 kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**) / **Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Zone de vente - Electroménager et média" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	USE étalon = 62 kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires téléviseurs par m <sup>2</sup> de surface de vente électroménager (ml/m <sup>2</sup> ) <b>L_télé</b>						0,035	Mètres linéaires téléviseurs par m <sup>2</sup> de surface de vente électroménager étalon (ml/m <sup>2</sup> ) <b>L_téléétalon</b>					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>L_télé</b> / <b>L_téléétalon</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,035 mètres linéaires par m<sup>2</sup> de surface de vente électroménager correspond à 10 mètres linéaires de téléviseurs pour 285 m<sup>2</sup> de zone de vente électroménager  
0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**) / **Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Accueil et zone de caisses" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	Part_USE_variable = 0,32												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de Plancher par caisse (m <sup>2</sup> /caisse) <b>SDP_par_Caisse</b>						14	Surface de Plancher par caisse étalon (m <sup>2</sup> /caisse) <b>SDP_par_Caisseétalon</b>					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>SDP_par_Caisseétalon</b> / <b>SDP_par_Caisse</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**) / **Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Réserve et Drive - Froid négatif" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante USE	USE étalon = 843 kWh/m <sup>2</sup> /an												
	Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (1 + I <sub>DROM</sub> x 0,25) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> )												

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I<sub>DROM</sub> vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Réserve et Drive - Froid positif" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante USE		USE étalon = 403 kWh/m <sup>2</sup> /an		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées		8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (1 + I <sub>DROM</sub> x 0,25) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> )			8 760

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I<sub>DROM</sub> vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Réserve et Drive - Température ambiante" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	24	25	25	19	19	16	19	10	7	8	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	35	37	35		30	26	28	18	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		51	48			38	40	28				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		72	66			56	57	43				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			79			69	69	54					
Composante USE		USE étalon = 26 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,63										
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon									
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées				5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>			5 616				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) Surf_réserve Nombre de translations motorisées Trans				20	Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) Surf_réserve <sub>étalon</sub>			20 1,3				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) x [Part_USE_variable x (Surf_réserve <sub>étalon</sub> / Surf_réserve) + (1-Part_USE_variable)] + (Trans x Puiss_trans x Nb_h_ouvrées) / Surface + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

La valeur de Surf\_réserve varie entre 1 et 100.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Zone technique de compactage des déchets" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante USE		USE étalon = 104 kWh/m <sup>2</sup> /an													
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées				5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>			5 616						
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique														
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> )														

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie : "GSA - Grand supermarché - Valeur par défaut" »

(NAF : Section G - Supermarchés et Magasins multi-Commerce - codes 47.11D et 47.11E)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	64	71	54	60	76	96	94	63	71	73	39	74		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	54	61	64		56	64	81	75	40	50					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		63	63			60	71	64				31			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		73	69			63	69	60				43			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			68	70	59							
Composante USE		USE étalon = 124 kWh/m <sup>2</sup> /an													
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon			Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées				5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>			5 616						
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique														
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>														

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

## 10) Grande Surface Alimentaire - Hypermarché (surface de vente > 3000 m<sup>2</sup>)

### I. Périmètre

Les activités des grandes surfaces alimentaires - Hypermarché concernent le secteur d'activités de la section G de la nomenclature NAF suivant : 47.11F - Hypermarchés (commerce de détail non spécialisé à prédominance alimentaire en magasin d'une surface de vente supérieure à 2 500 m<sup>2</sup>).

La segmentation de la catégorie Hypermarché est déclinée de la façon suivante :

- GSA - Hypermarché - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- GSA - Hypermarché - Zone de préparation - Température dirigée froid positif
- GSA - Hypermarché - Zone de préparation - Cuisson
- GSA - Hypermarché - Zone de vente - Primeur
- GSA - Hypermarché - Zone de vente- Produits frais et surgelés
- GSA - Hypermarché - Zone de vente - Produits de grande consommation : épicerie, boissons, produit d'entretien de la personne et de la maison
- GSA - Hypermarché - Zone de vente - Textile, bazar, maison et bricolage
- GSA - Hypermarché - Zone de vente - Electroménager et média
- GSA - Hypermarché - Accueil et zone de caisses
- GSA - Hypermarché - Réserve et Drive - Froid négatif
- GSA - Hypermarché - Réserve et Drive - Froid positif
- GSA - Hypermarché - Réserve et Drive - Température ambiante
- GSA - Hypermarché - Zone technique de compactage des déchets
- GSA - Hypermarché - Valeur par défaut

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) », « Zone de préparation - Température dirigée froid positif », « Zone de préparation - Cuisson », « Réserve et Drive - Température ambiante » et « Zone technique de compactage des déchets », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve et Drive - Froid négatif » et « Réserve et Drive - Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** (m<sup>2</sup>/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Zone de préparation - Température dirigée froid positif » et « Zone de préparation - Cuisson » :
  - La densité énergétique moyenne **DE\_réelle** (kWh/m<sup>2</sup>/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Produits frais et surgelés » :
  - Les mètres linéaires de meubles de froid positif **L\_pos** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid positif.
  - Les mètres linéaires de meubles de froid négatif **L\_neg** (ml), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des meubles de froid négatif.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Electroménager et média » :
  - Les mètres linéaires de téléviseurs par m<sup>2</sup> de surface de vente électroménager **L\_télé** (ml/m<sup>2</sup>), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des téléviseurs divisé par la surface de vente d'électroménager.
- Pour la sous-catégorie « Accueil et zone de caisses » :
  - La Surface de Plancher par caisse **SDP\_par\_Caisse** (en m<sup>2</sup>/caisse), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de caisses.
- Pour la sous-catégorie « Réserve et Drive - Température ambiante » :
  - Le ratio **Surf\_réserve** (%) de la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.
  - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants (à l'exclusion des monte-charges de marchandises etc.) sur toute la surface de la catégorie, quelle que soit la zone fonctionnelle dans laquelle ils sont situés. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.

Remarque : dans le cas de multi-occupation, le nombre de translations verticales déclarés pour une entité fonctionnelle assujettie est réparti au prorata de la surface, le cas échéant.

### III. Valeurs absolues

#### « Sous-catégorie “GSA - Hypermarché - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE		USE étalon =	50	kWh/m <sup>2</sup> /an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an)				3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an)				3 120		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b>				18		Surface de plancher par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste)				18		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> /Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ <sub>étalon</sub> ) x (Surf_poste <sub>étalon</sub> / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> )/Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ] x 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> )/Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>				70		Taux d'occupation étalon (%) T_occ <sub>étalon</sub>				70		

*Note : Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne*

*0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon*

« Sous-catégorie : "GSA - Hypermarché - Zone de préparation - Température dirigée froid positif" »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	23	23	18	18	15	18	10	6	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	33	35	33		28	24	27	17	3	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		48	45			36	37	26				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		67	62			52	53	41				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			64	64	51					

  

Composante USE	USE étalon = 432 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,96
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon	391

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 2600 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 8 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Hypermarché - Zone de préparation - Cuisson" »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	23	23	18	18	15	18	10	6	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	33	35	33		28	24	27	17	3	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		48	45			36	37	26				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		67	62			52	53	41				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			64	64	51					

  

Composante USE	USE étalon = 893 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,98
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon	830

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 2600 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 8 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Hypermarché - Zone de vente - Primeur" »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	USE étalon = 63 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 1,00
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon	5 616

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Hypermarché - Zone de vente - Produits frais et surgelés" »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	USE étalon = 979 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,96		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires meubles froid positif (ml) <b>L_pos</b> Mètres linéaires meubles froid négatif (ml) <b>L_nég</b>	Pas de valeur étalon	Mètres linéaires meubles froid positif étalon (ml) <b>Ref_pos</b> Mètres linéaires meubles froid négatif étalon (ml) <b>Ref_neg</b> Puissance meuble froid positif (W/ml) <b>P_pos</b> Puissance meuble froid négatif (W/ml) <b>P_neg</b> Surface de référence (m <sup>2</sup> ) <b>Surf_ref</b>	220 50 190 538 675
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si <b>L_pos</b> ou <b>L_nég</b> est déclaré : <b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x $\frac{L_{pos} \times P_{pos} + L_{neg} \times P_{neg}}{Ref_{pos} \times P_{pos} + Ref_{neg} \times P_{neg}}$ x $\frac{Surf_{ref}}{Surface}$ ] $\times (1 + I_{DROM} \times 0,67) + (1 - Part\_USE\_variable) \times (Nb\_h\_ouvrées / Nb\_h\_ouvréesétalon)] + 0,28 \times CVC \times (Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon$			
	Sinon : <b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (1 + I <sub>DROM</sub> × 0,67) + (1 - Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon			

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

I<sub>DROM</sub> vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Hypermarché - Zone de vente - Produits de grande consommation : épicerie, boissons, produit d'entretien de la personne et de la maison" »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	USE étalon = 49 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon			

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Hypermarché - Zone de vente - Textile, bazar, maison et bricolage" »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	USE étalon = 45 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	5 616
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon			

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Hypermarché - Zone de vente - Electroménager et média" »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	USE étalon = <b>72</b> kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,41
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires téléviseurs par m <sup>2</sup> de surface de vente électroménager (ml/m <sup>2</sup> ) <b>L_télé</b>	Mètres linéaires téléviseurs par m <sup>2</sup> de surface de vente électroménager étalon (ml/m <sup>2</sup> ) <b>L_télé<sub>étalon</sub></b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) x [Part_USE_variable x (L_télé / L_télé <sub>étalon</sub> ) + (1 - Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>	0,055

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,055 de mètres linéaires par m<sup>2</sup> de surface de vente électroménager correspond à 20 mètres linéaires de téléviseurs (2 étages, la moitié allumés) pour 360 m<sup>2</sup> de zone de vente électroménager

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Hypermarché - Accueil et zone de caisses" »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	USE étalon = <b>287</b> kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,85
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de Plancher par caisse (m <sup>2</sup> /caisse) <b>SDP_par_Caisse</b>	Surface de Plancher par caisse étalon (m <sup>2</sup> /caisse) <b>SDP_par_Caisse<sub>étalon</sub></b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) x [Part_USE_variable x (SDP_par_Caisse <sub>étalon</sub> / SDP_par_Caisse) + (1 - Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>	11

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSA - Hypermarché - Réserve et Drive - Froid négatif" »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante USE	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	USE étalon = <b>843</b> kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (1 + I <sub>DROM</sub> x 0,25) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> )	

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I<sub>DROM</sub> vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "GSA - Hypermarché - Réserve et Drive - Froid positif" »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante USE	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					

  

Composante USE	USE étalon = <b>403</b> kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (1 + I <sub>DROM</sub> x 0,25) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> )	

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I<sub>DROM</sub> vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : “GSA - Hypermarché - Réserve et Drive - Température ambiante” »  
 (NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	23	23	18	18	15	18	10	6	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	33	35	33		28	24	27	17	3	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		48	45			36	37	26				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		67	62			52	53	41				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			64	64	51					
<b>Composante USE</b>	USE étalon = 24 kWh/m <sup>2</sup> /an											Part_USE_variable = 0,61	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>					5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					5 616	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) <b>Surf_réservé</b> Nombre de translations motorisées <b>Trans</b>					25 0	Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) <b>Surf_réservéétalon</b> Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) <b>Puiss_trans</b>					25 1,3	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_réservéétalon / Surf_réservé) + (1-Part_USE_variable)] + (Trans x Puiss_trans x Nb_h_ouvrées) / Surface + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf\_réservé** varie entre 1 et 100.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “GSA - Hypermarché - Zone technique de compactage des déchets” »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante USE	Zones Climatiques																
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>					5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					5 616					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvréesétalon)																

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie : “GSA - Hypermarché - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques																
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte				
Altitude < 400 m Référence 100 m	56	64	71	53	59	75	96	94	63	71	72	38	73				
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	54	61	64		55	64	80	74	40	50							
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		63	62			59	70	63				31					
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		72	69			62	68	60				43					
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			73			67	69	59									
<b>Composante USE</b>	USE étalon = 117 kWh/m <sup>2</sup> /an																
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>					5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					5 616					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon																

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

## 11) Grande surface de bricolage (GSB) et Négoce et distribution de matériaux

### I. Périmètre

Les activités des grandes surfaces de bricolage concernent la section G de la nomenclature NAF et peuvent notamment inclure les sous-sections 47.00.4x (Commerce de détail de matériaux de construction et de quincaillerie) 47.52B (Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces), 47.53Z (Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtement de murs de sols en magasin spécialisé) et 47.59 (Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé).

Les activités de négoce et de distribution de matériaux de construction concernent la section G de la nomenclature NAF et principalement la sous-section 46.13 (intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction) mais également les sous sections 46.63 (Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil), 46.69A (Commerce de gros de matériel électrique), 46.73 (commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires), 46.74 (Commerce de gros de fourniture pour la plomberie et le chauffage).

La segmentation de la catégorie « Grande Surface de Bricolage et Négoce et distribution de matériaux de construction » est déclinée de la façon suivante :

- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Zone de vente non électro-intensif ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Zone de vente électro-intensif ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Zone découpe matériaux ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Atelier cours de bricolage ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Cour matériaux couverte (espace d'exposition éclairé et non chauffé) ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Cour matériaux non couverte ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Drive ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Réserve température ambiante ;
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Zone technique de compactage des déchets
- GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Valeur par défaut.

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

#### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve Température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des zones de vente, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

#### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** (m<sup>2</sup>/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Réserve température ambiante » :
  - Le ratio **Surf\_réserve** (%) de la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.
  - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants (à l'exclusion des monte-charges de marchandises etc.) sur toute la surface de la catégorie, quelle que soit la zone fonctionnelle dans laquelle ils sont situés. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.

Remarque : dans le cas de multi-occupation, le nombre de translations verticales déclarés pour une entité fonctionnelle assujettie est réparti au prorata de la surface, le cas échéant.

### III. Valeurs absolues

#### « Sous-catégorie “GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE		USE étalon =	50	kWh/m <sup>2</sup> /an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 120			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>				3 120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>				18			Surface de plancher par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste_étalon</b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occ_étalon</b>				18 70 70	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>T_occ</b> / <b>T_occ_étalon</b> ) x ( <b>Surf_poste_étalon</b> / <b>Surf_poste</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>												

Nota : **Nb\_h\_ouvrées\_étalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVC(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvrées\_étalon**) / **Nb\_h\_ouvrées\_étalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Zone de vente non électro-intensive" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - code 46.13, 46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 32 kWh/m <sup>2</sup> /an																	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti						Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Valeur de référence associée à la USE étalon						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvréesétalon											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon																	

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Zone de vente électro-intensive" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - code 46.13, 46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 52 kWh/m <sup>2</sup> /an																	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti						Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Valeur de référence associée à la USE étalon						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon																	

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Zone découpe matériaux" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - code 46.13, 46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					

  

Composante USE	USE étalon = 55 kWh/m <sup>2</sup> /an																	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti						Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Valeur de référence associée à la USE étalon						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon																	

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Atelier cours de bricolage" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - code 46.13,46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 49 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti			Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Type d'indicateur d'intensité d'usage		Valeur de référence associée à la USE étalon								
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			<b>3 744</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique									
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon									

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVx(**Nb\_h\_ouvrées** - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Cour matériaux couverte (espace d'exposition éclairé et non chauffé)" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - code 46.13,46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74)

Composante USE	USE étalon = 25 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti			Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Type d'indicateur d'intensité d'usage		Valeur de référence associée à la USE étalon								
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			<b>3 744</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique									
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvréesétalon)									

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie : "GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Cour matériaux non couverte" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - code 46.13,46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74)

Composante USE	USE étalon = 9 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti			Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Type d'indicateur d'intensité d'usage		Valeur de référence associée à la USE étalon								
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			<b>3 744</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique									
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvréesétalon)									

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie : "GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Drive" »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - code 46.13,46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74)

Composante USE	USE étalon = 3 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti			Indicateur d'intensité d'usage étalon					
Type d'indicateur d'intensité d'usage		Valeur de référence associée à la USE étalon								
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			<b>3 744</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique									
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvréesétalon)									

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie : “GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Réserve température ambiante” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - code 46.13,46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					

  

Composante USE	USE étalon = 15 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,70		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	<b>3 744</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) <b>Surf_réservé</b> Nombre de translations motorisées <b>Trans</b>	30 0	Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) <b>Surf_réservéétalon</b> Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) <b>Puiss_trans</b>	30 1,3
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_réservéétalon / Surf_réservé) + (1-Part_USE_variable)] + (Trans x Puiss_trans x Nb_h_ouvrées) / Surface + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf\_réservé** varie entre 1 et 100.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**)/**Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie : “GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Zone technique de compactage des déchets” »

(NAF : Section G - Hypermarché - code 47-11F)

Composante USE	USE étalon = 69 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon)</b>		

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 108 h hebdomadaires.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

« Sous-catégorie : “GSB et Négoce et distribution de matériaux de construction - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé de bricolage - code 47.00.4x, 47.52B, 47.53z et 47.59)

(NAF : Section G - Négoce et distribution de matériaux de construction - code 46.13,46.63, 46.69A, 46.73 et 46.74)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	22	16	18	21	26	24	17	19	20	11	20
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	21	22	23		20	21	25	22	11	13			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		26	25			22	26	21				8	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		33	31			27	29	23				11	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			35			31	32	26					

  

Composante USE	USE étalon = 15 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>		

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**)/**Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

## 12) Grande Surface Spécialisée - Equipement de la personne et loisirs (surface de vente ≥ 800 m<sup>2</sup>)

### I. Périmètre

La segmentation des activités de « Grande Surface spécialisée - Equipement de la personne et loisirs » est déclinée de la façon suivante, selon la spécialité des commerces :

- GSS - Equipement de la personne et loisirs - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de réserve - Température ambiante ;
- GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de vente - Culture, Média et Loisirs (Librairie, téléphonie, produits culturels et technologiques, jeux et loisirs) ;
- GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de vente - Equipement de la personne (Vêtements, Lingerie, Linge de maison, Chaussures, Maroquinerie et bagages) ;
- GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de vente - Santé, Soins et Beauté (Pharmacie, Parapharmacie, Opticien, Beauté et bien-être, Parfumerie...) ;
- GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de vente - Sport et Outdoor ;
- GSS - Equipement de la personne et loisirs - Valeur par défaut.

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

#### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Zone de réserve - Température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

#### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** (m<sup>2</sup>/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zone de réserve - Température ambiante » :
  - Le ratio **Surf\_réservé** (%) entre la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.
  - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants (à l'exclusion des monte-charges de marchandises etc.) sur toute la surface de la catégorie, quelle que soit la zone fonctionnelle dans laquelle ils sont situés. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.

Remarque : dans le cas de multi-occupation, le nombre de translations verticales déclarés pour une entité fonctionnelle assujettie est réparti au prorata de la surface, le cas échéant.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Culture, Média et Loisirs (Librairie, téléphonie, produits culturels et technologiques, jeux et loisirs) » :
  - Les mètres linéaires de téléviseurs par m<sup>2</sup> de surface de vente **L\_télé** (ml/m<sup>2</sup>), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des téléviseurs divisé par la surface de vente.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Santé, Soins et Beauté » :
  - Le Ratio surfacique opticien-audioprothésiste **Surf\_opt\_audio** (%), correspondant au ratio de la zone « opticien-audioprothésiste » par rapport à la surface totale de la zone de vente de la catégorie (surface du magasin excepté les zones de réserve).

### III. Valeurs absolues

#### **« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la personne et loisirs - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »**

**(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)**

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133				117	107	92				
Composante USE	Part_USE_variable= 0,77												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>						
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>						Surface de plancher par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste<sub>étalon</sub></b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occ<sub>étalon</sub></b>						
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>T_occ</b> / <b>T_occ<sub>étalon</sub></b> ) x ( <b>Surf_poste<sub>étalon</sub></b> / <b>Surf_poste</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> ) / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>												

**Nota :** **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVC(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>**) / **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de réserve - Température ambiante” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>14</b> kWh/m <sup>2</sup> /an								Part_USE_variable = 0,86				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			3 744		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) <b>Surf_réservé</b> Nombre de translations motorisées Trans						15	Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) <b>Surf_réservéétalon</b> Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) <b>Puiss_trans</b>			15		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>Surf_réservéétalon</b> / <b>Surf_réservé</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + [ <b>Trans</b> x <b>Puiss_trans</b> x <b>Nb_h_ouvrées</b> ] / Surface + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf\_réservé** varie entre 1 et 100.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**)/**Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de vente - Culture, Média et Loisirs (Librairie, téléphonie, produits culturels et technologiques, jeux et loisirs)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>38</b> kWh/m <sup>2</sup> /an								Part_USE_variable = 0,26				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			3 744		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires téléviseurs par m <sup>2</sup> de surface de vente (ml/m <sup>2</sup> ) <b>L_télé</b>						0,01	Mètres linéaires téléviseurs par m <sup>2</sup> de surface de vente étalon (ml/m <sup>2</sup> ) <b>L_téléétalon</b>			0,01		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>L_télé</b> / <b>L_téléétalon</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,01 mètres linéaires par m<sup>2</sup> de surface de vente correspond à 20 mètres linéaires de téléviseurs pour 2000 m<sup>2</sup> de zone de vente.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**)/**Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de vente - Équipement de la personne (Vêtements, Lingerie, Linge de maison, Chaussures, Maroquinerie et bagages)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques														
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte		
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89		
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61					
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37			
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51			
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52							
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>35</b> kWh/m <sup>2</sup> /an								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			3 744				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique														
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>														

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**)/**Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de vente - Santé, Soins et Beauté (Pharmacie, Parapharmacie, Opticien, Beauté et bien-être, Parfumerie...)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	Part_USE_variable = 0,26											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique opticien-audioprothésiste (%) <b>Surf_opt_audio</b>											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (Surf_opt_audio/100 x DE_opt-audio + (1-Surf_opt_audio/100) x DE_beauté) / DEétalon + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon</b>											

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf\_opt\_audio** varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la personne et loisirs - Zone de vente - Sport et Outdoor” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon</b>											

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la personne et loisirs - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	48	53	60	43	50	62	79	78	55	62	64	34	65
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	52	55		47	53	68	63	36	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	54			50	61	54				26	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		64	60			54	60	50				36	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			59	61	52					

  

Composante USE	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon</b>											

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

### 13) Grande Surface Spécialisée - Equipement de la maison (surface de vente ≥ 800 m<sup>2</sup>)

#### I. Périmètre

La segmentation des activités de « Grande Surface spécialisée - Equipement de la maison » est déclinée de la façon suivante, selon la spécialité des commerces :

- GSS - Equipement de la maison - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
  - GSS - Equipement de la maison - Zone de réserve - Température ambiante ;
  - GSS - Equipement de la maison - Zone de vente - Ameublement, Cuisine, Salle de bains, Art de la table ;
  - GSS - Equipement de la maison - Zone de vente - Electroménager et audio-vidéo ;
  - GSS - Equipement de la maison - Zone de vente - Jardinerie et Animalerie ;
- Nota : afin de ne pas complexifier la segmentation des « GSS - Jardinerie », si une serre tropicale est présente au niveau de la jardinerie, il est conseillé de se rapporter à la catégorie « Culture et spectacles - Espèces vivantes » et à la sous-catégorie « Espèces vivantes-Serres » qui sera plus appropriée. Si une serre « froide » (hors gel) est présente, il est conseillé d'intégrer celle-ci dans les zones de « réserve à température ambiante ».*
- GSS - Equipement de la maison - Zone de vente - Luminaires ;
  - GSS - Equipement de la maison - Valeur par défaut.

#### II. Indicateurs d'intensité d'usage

##### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux Nb\_h\_ouvrées (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Zone de réserve - Température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de jardinage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

##### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** (m<sup>2</sup>/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zone de réserve - Température ambiante » :
  - Le ratio **Surf\_réservé** (%) entre la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.
  - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants (à l'exclusion des monte-charges de marchandises etc.) sur toute la surface de la catégorie, quelle que soit la zone fonctionnelle dans laquelle ils sont situés. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.

Remarque : dans le cas de multi-occupation, le nombre de translations verticales déclarés pour une entité fonctionnelle assujettie est réparti au prorata de la surface, le cas échéant.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Electroménager et audio-vidéo » :
  - Les mètres linéaires de téléviseurs par m<sup>2</sup> de surface de vente **L\_télé** (ml/m<sup>2</sup>), correspondant à la somme des longueurs en mètre linéaire des téléviseurs divisé par la surface de vente.
- Pour la sous-catégorie « Zone de vente - Jardinerie et Animalerie » :
  - Le ratio surfacique animalerie **Surf\_anim** (%), correspondant au ratio de la zone de vente de l'animalerie par rapport à la surface totale de la zone de vente de la catégorie (surface du magasin excepté les zones de réserve).

#### III. Valeurs absolues

##### « Sous-catégorie "GSS - Equipement de la maison - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.112)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
<b> </b>													
Composante USE	USE étalon = 50 kWh/m <sup>2</sup> /an				Part_USE_variable= 0,77								
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon				Indicateur d'intensité d'usage étalon								
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>				<b>3 120</b>				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>				Surface de plancher par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste<sub>étalon</sub></b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occ<sub>étalon</sub></b>				<b>18</b>				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ <sub>étalon</sub> ) x (Surf_poste <sub>étalon</sub> / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>								<b>70</b>				

*Nota : Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne*

*0,28xCVx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>) / Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon*

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la maison - Zone de réserve - Température ambiante” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>14</b> kWh/m <sup>2</sup> /an						Part_USE_variable = 0,86						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 744			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				<b>3 744</b>	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) <b>Surf_réservé</b> Nombre de translations motorisées <b>Trans</b>				15			Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) <b>Surf_réservéétalon</b>				<b>15</b>	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>Surf_réservéétalon</b> / <b>Surf_réservé</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + ( <b>Trans</b> x <b>Puiss_trans</b> x <b>Nb_h_ouvrées</b> ) / Surface + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf\_réservé** varie entre 1 et 100.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**)/**Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la maison - Zone de vente - Ameublement, Cuisine, Salle de bains, Art de la table” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques																		
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte						
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89						
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61									
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37							
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51							
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52											
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>36</b> kWh/m <sup>2</sup> /an						Part_USE_variable = 0,86												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 744			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				<b>3 744</b>							
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>																		

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**)/**Nb\_h\_ouvréesétalon**) correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la maison - Zone de vente - Electroménager et audio-vidéo” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>38</b> kWh/m <sup>2</sup> /an						Part_USE_variable = 0,26						
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 744			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				<b>3 744</b>	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Mètres linéaires téléviseurs par m <sup>2</sup> de surface de vente (ml/m <sup>2</sup> ) <b>L_télé</b>				0,01			Mètres linéaires téléviseurs par m <sup>2</sup> de surface de vente étalon (ml/m <sup>2</sup> ) <b>L_téléétalon</b>				<b>0,01</b>	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>L_télé</b> / <b>L_téléétalon</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,01 mètres linéaires par m<sup>2</sup> de surface de vente correspond à 20 mètres linéaires de téléviseurs pour 2000 m<sup>2</sup> de zone de vente.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**)/**Nb\_h\_ouvréesétalon**) correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la maison - Zone de vente - Jardinerie et Animalerie” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 38 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,25		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	<b>3 744</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surfacique animalerie (%) <b>Surf_anim</b>	0	Densité jardinerie (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DE_jardin</b> Densité animalerie (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DE_anim</b> Densité énergétique totale (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>	7 241 7
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (Surf_anim/100 x DE_anim + (1-Surf_anim/100) x DE_jardin) / DEétalon + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf\_anim** varie entre 0 et 100.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la maison - Zone de vente - Luminaires” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 35 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	<b>3 744</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement de la maison - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	48	53	60	43	50	62	79	78	55	62	64	34	65
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	52	55		47	53	68	63	36	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	54			50	61	54				26	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		64	60			54	60	50				36	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			59	61	52					

  

Composante USE	USE étalon = 29 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	<b>3 744</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

## 14) Grande Surface Spécialisée - Equipement automobile et moto

### I. Périmètre

La segmentation des activités de « Grande Surface spécialisée - Equipement automobile et moto » est déclinée de la façon suivante :

- GSS - Equipement automobile et moto - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- GSS - Equipement automobile et moto - Zone de réserve ;
- GSS - Equipement automobile et moto - Zone de vente ;
- GSS - Equipement automobile et moto - Zone ateliers ;
- GSS - Equipement automobile et moto - Valeur par défaut.

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

#### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) », « Zone de réserve - Equipement automobile et moto » et « Zone ateliers - Equipement automobile et moto », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

#### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** ( $m^2/poste$ ), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ (%)**, correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zone de réserve » :
  - Le ratio **Surf\_réserve (%)** de la surface de réserve en température ambiante par rapport à la surface de vente de la catégorie, correspondant à la surface du magasin excepté les zones de réserve.
  - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants (à l'exclusion des monte-charges de marchandises etc.) sur toute la surface de la catégorie, quelle que soit la zone fonctionnelle dans laquelle ils sont situés. Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.  
Remarque : dans le cas de multi-occupation, le nombre de translations verticales déclarés pour une entité fonctionnelle assujettie est réparti au prorata de la surface, le cas échéant.

### III. Valeurs absolues

#### « Sous-catégorie "GSS - Equipement automobile et moto - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m			125	115			109	99	84				49
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m				133			117	107	92				
Composante USE				USE étalon =	50	kWh/m <sup>2</sup> /an				Part_USE_variable= 0,77			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon				Indicateur d'intensité d'usage étalon								
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 120			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>			<b>3 120</b>		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail ( $m^2/poste$ ) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>				18			Surface de plancher par poste étalon ( $m^2/poste$ ) <b>Surf_poste_étalon</b>			<b>18</b>		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>T_occ</b> / <b>T_occ_étalon</b> ) x ( <b>Surf_poste_étalon</b> / <b>Surf_poste</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>				70			Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occ_étalon</b>			<b>70</b>		

*Nota : Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne*

*0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>) / Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon*

« Sous-catégorie “GSS - Equipement automobile et moto - Zone de réserve” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 45-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					

  

Composante USE	USE étalon = 14 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,86
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Ratio surface de réserve / surface de vente (%) <b>Surf_réservé</b> Nombre de translations motorisées <b>Trans</b>	15 0
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (Surf_réservéétalon / Surf_réservé) + (1-Part_USE_variable)] + (Trans x Puiss_trans x Nb_h_ouvrées) / Surface + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>	15 1,3

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

La valeur de **Surf\_réservé** varie entre 1 et 100.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**)/**Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement automobile et moto - Zone de vente” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 45-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 35 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>	

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvréesétalon**)/**Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “GSS - Equipement automobile et moto - Zone ateliers” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 45-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69					

  

Composante USE	USE étalon = 49 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)</b>	

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

« Sous-catégorie “GSS - Equipement automobile et moto - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 45-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques																	
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte					
Altitude < 400 m Référence 100 m	43	47	52	38	43	51	64	60	41	46	47	25	48					
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	46	50	52		45	47	58	52	26	32								
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	55			50	58	49				19						
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			58	62	51				27						
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			73			65	67	55										
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>32</b> kWh/m <sup>2</sup> /an																	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>																	

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

## 15) Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales

### I. Périmètre

Ce type d'activité n'a pas de code NAF propre. Cependant il est adossé aux activités de la section G de la nomenclature NAF.

La segmentation des activités de parties communes de centres commerciaux et galeries commerciales est déclinée de la façon suivante :

- Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Zone accessible au public ;
- Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Zone technique ;
- Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Poste central de sécurité ou de sûreté ;
- Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Valeur par défaut.

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

#### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) », « Zone technique » et « Poste central de sécurité ou de sûreté », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

#### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** ( $m^2/poste$ ), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ (%)**, correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zones accessibles au public » :
  - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants (à l'exclusion des monte-charges de marchandises etc.). Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.

Remarque : dans le cas de multi-occupation, le nombre de translations verticales déclarés pour une entité fonctionnelle assujettie est réparti au prorata de la surface, le cas échéant.

### III. Valeurs absolues

#### « Sous-catégorie “Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
<hr/>													
Composante USE		USE étalon = <b>50</b> kWh/m <sup>2</sup> /an				Part_USE_variable= 0,77							
Type d'indicateur d'intensité d'usage		Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon				Indicateur d'intensité d'usage étalon							
Indicateurs d'intensité d'usage temporels		Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>				<b>3 120</b>		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Surface de plancher par poste de travail ( $m^2/poste$ ) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>				18	Surface de plancher par poste étalon ( $m^2/poste$ ) <b>Surf_poste<sub>étalon</sub></b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occ<sub>étalon</sub></b>				<b>18</b>		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité		USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>T_occ</b> / <b>T_occ<sub>étalon</sub></b> ) x ( <b>Surf_poste<sub>étalon</sub></b> / <b>Surf_poste</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> ) / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>											

Nota : **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>**) / **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Zone accessible au public” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>38</b> kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			<b>3 744</b>	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nombre de translations motorisées <b>Trans</b>						Pas de valeur étalon		Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) <b>Pm_Trans</b>			1,3	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si <b>Trans</b> est déclaré : <b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon</b> ) + (( <b>Trans / Surface - Transétalon / 9000</b> ) x <b>Pm_Trans</b> x <b>Nb_h_ouvrées</b> ) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b> Sinon : <b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon</b> ) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon**)/**Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT

« Sous-catégorie “Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Zone technique” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques																
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte				
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	23	23	18	18	15	18	10	6	7	7	4	8				
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	33	35	33		28	24	27	17	4	4							
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		48	45			36	37	26				1					
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		67	62			52	53	41				1					
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			74			64	64	51									
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>43</b> kWh/m <sup>2</sup> /an																
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			<b>3 744</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon</b> ) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>																

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon**)/**Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Poste central de sécurité ou de sûreté” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques																
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte				
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	88	100	102	54	103				
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	57	71							
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				43					
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				59					
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62									
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>70</b> kWh/m <sup>2</sup> /an																
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			<b>3 744</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon</b> ) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>																

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon**)/**Nb\_h\_ouvréesétalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques																			
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte							
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89							
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61										
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37								
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51								
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52												
<b>Composante USE</b>	<b>USE étalon = 30 kWh/m<sup>2</sup>/an</b>																			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																			
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 744				Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon																			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

## 16) Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs (surface de vente < 800 m<sup>2</sup>)

### I. Périmètre

La segmentation des activités de Commerce de détail équipement de la maison est déclinée de la façon suivante :

- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Réserve (*mobilisable pour tous les Commerce de la catégorie*)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Accessoire de mode (Bijouterie, ...)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Bien-être et soins de la personne (Spa, Salon d'esthétique, Massage, Coiffure)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Culture, Média et Loisirs (Librairie, produits culturels, jeux et loisirs...)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Equipement de la personne (Vêtements, lingerie, linge de maison, chaussures, maroquinerie et bagages...)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Numérique et téléphonie
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Produits de beauté
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Santé, Soins (Pharmacie, Parapharmacie)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Santé Optique - Audioprothésiste
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Conseil (Agence de voyages...)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Equipement de la personne (Cordonnerie, Couturier, ...)
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Laverie automatique
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Pressing
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Sport et Outdoor
- Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Valeur par défaut

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

#### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

#### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** (m<sup>2</sup>/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les sous-catégories « Bien-être et soins de la personne », « Santé Optique - Audioprothésiste », « Service Equipements de la personne », « Service Laverie automatique » et « Service de pressing » :
  - La densité énergétique moyenne **DEréelle** (kWh/m<sup>2</sup>/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

### III. Valeurs absolues

#### « Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE	Part_USE_variable= 0,77												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 120			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				<b>3 120</b>	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b>				18			Surface de plancher par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_posteétalon</b>				<b>18</b>	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>				70			Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occétalon</b>				<b>70</b>	
<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occétalon) x (Surf_posteétalon / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon]</b>													

**Nota :** **Nb\_h\_ouvréesétalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Réserve” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques																		
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte						
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	6	3	7						
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	3	4									
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1							
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1							
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45											
<b>Composante USE</b>	<b>USE étalon = 5 kWh/m<sup>2</sup>/an</b>																		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 744			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				<b>3 744</b>							
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon																		

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Accessoire de mode (Bijouterie, …)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques																		
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte						
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89						
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61									
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37							
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51							
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52											
<b>Composante USE</b>	<b>USE étalon = 57 kWh/m<sup>2</sup>/an</b>																		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 744			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				<b>3 744</b>							
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti																		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ; 400-Surface)] × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon																		

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Bien-être et soins de la personne (Spa, Salon d'esthétique, Massage, Coiffure)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques																		
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte						
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89						
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61									
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37							
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51							
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52											
<b>Composante USE</b>	<b>USE étalon = 227 kWh/m<sup>2</sup>/an</b>																		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 744			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				<b>3 744</b>							
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DEréelle																		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon × (Part_USE_variable × (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon																		

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Culture, Média et Loisirs (Librairie, produits culturels, jeux et loisirs...)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an)											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti	Effet de la surface ((kWh/m <sup>2</sup> /an) /m <sup>2</sup> ) <b>Effet_surface</b>											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Equipement de la personne (Vêtements, lingerie, linge de maison, chaussures, maroquinerie et bagages...)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an)											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti	Effet de la surface ((kWh/m <sup>2</sup> /an) /m <sup>2</sup> ) <b>Effet_surface</b>											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Numérique et téléphonie” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 92 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an)											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti	Effet de la surface ((kWh/m <sup>2</sup> /an) /m <sup>2</sup> ) <b>Effet_surface</b>											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Produits de beauté” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54					51
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti	Effet de la surface ((kWh/m <sup>2</sup> /an) /m <sup>2</sup> ) <b>Effet_surface</b>											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Santé, Soins (Pharmacie, Parapharmacie)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54					51
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 39 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti	Effet de la surface ((kWh/m <sup>2</sup> /an) /m <sup>2</sup> ) <b>Effet_surface</b>											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Santé Optique - Audioprothésiste” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54					51
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 65 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,55											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEétalon / DEréelle) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesréelle)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Conseil (Agence de voyages...)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon										
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	<b>3 744</b>		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti						Effet de la surface ((kWh/m <sup>2</sup> /an) /m <sup>2</sup> ) <b>Effet_surface</b>	<b>0,14</b>			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon										

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Equipment de la personne (Cordonnerie, Couturier, ...)” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 75 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,61									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon									
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	<b>3 744</b>		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>	40						Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>	<b>40</b>		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon										

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipment de la personne et loisirs - Service Laverie Automatique” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	6	3	7
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	3	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45					

  

Composante USE	USE étalon = 692 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,96									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon									
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	<b>3 744</b>		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>	629						Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>	<b>629</b>		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon										

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Service Pressing” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
<b>Composante USE</b>	<b>USE étalon = 547 kWh/m<sup>2</sup>/an</b>												<b>Part_USE_variable = 0,95</b>	
<b>Type d'indicateur d'intensité d'usage</b>	<b>Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti</b> Valeur de référence associée à la USE étalon												<b>Indicateur d'intensité d'usage étalon</b>	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an)						3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an)						<b>3 744</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nb_h_ouvrées						489	Nb_h_ouvréesétalon						<b>489</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>													

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Sport et Outdoor” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52						
<b>Composante USE</b>	<b>USE étalon = 47 kWh/m<sup>2</sup>/an</b>													
<b>Type d'indicateur d'intensité d'usage</b>	<b>Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti</b> Valeur de référence associée à la USE étalon												<b>Indicateur d'intensité d'usage étalon</b>	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an)						3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an)						<b>3 744</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nb_h_ouvrées						Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti	Nb_h_ouvréesétalon						<b>0,14</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>													

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

**Surface** correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la personne et loisirs - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques													
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte	
Altitude < 400 m Référence 100 m	46	52	59	42	49	61	78	77	55	62	63	34	64	
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	45	50	54		46	52	66	62	35	44				
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		53	52			49	60	52				26		
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	57			52	58	48				36		
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			62			56	58	50						
<b>Composante USE</b>	<b>USE étalon = 27 kWh/m<sup>2</sup>/an</b>													
<b>Type d'indicateur d'intensité d'usage</b>	<b>Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti</b> Valeur de référence associée à la USE étalon												<b>Indicateur d'intensité d'usage étalon</b>	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an)						3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an)						<b>3 744</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nb_h_ouvrées						Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti	Nb_h_ouvréesétalon						<b>0,14</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>													

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

**Surface** correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

## 17) Commerce et service de détail - Equipement de la maison (surface de vente < 800 m<sup>2</sup>)

### I. Périmètre

La segmentation des activités de Commerce de détail - équipement de la maison est déclinée de la façon suivante :

- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Réserve (*mobilisable pour tous les Commerce de la catégorie*)
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Ameublement
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Animalerie
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Art de la table
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Bricolage, Décoration
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Cuisine, Salle de bains
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Electroménager, Vidéo et Hifi
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Fleuriste
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Jardinerie
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Luminaires
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Service et réparation de produits et équipements
- Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Valeur par défaut.

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

#### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

#### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** (m<sup>2</sup>/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Animalerie » :
  - La densité énergétique moyenne **DE\_réelle** (kWh/m<sup>2</sup>/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

### III. Valeurs absolues

#### « Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE		USE étalon = 50 kWh/m <sup>2</sup> /an											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon				Indicateur d'intensité d'usage étalon								
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>				<b>3 120</b>				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>				Surface de plancher par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste_étalon</b>				18				
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>T_occ</b> / <b>T_occ_étalon</b> ) x ( <b>Surf_poste_étalon</b> / <b>Surf_poste</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>				<b>70</b>				<b>70</b>				

*Nota : Nb\_h\_ouvrées\_étalon à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne*

*0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées\_étalon) / Nb\_h\_ouvrées\_étalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon*

#### « Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Réserve” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques																			
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte							
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	6	3	7							
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	3	4										
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1								
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1								
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45												
Composante USE		USE étalon = 5 kWh/m <sup>2</sup> /an																		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon				Indicateur d'intensité d'usage étalon															
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>				3 744											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b> ) + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>																			

*Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.*

*0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées\_étalon) / Nb\_h\_ouvrées\_étalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon*

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Ameublement” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an													
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti		Effet de la surface ((kWh/m <sup>2</sup> /an) /m <sup>2</sup> ) <b>Effet_surface</b>											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

**Surface** correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Animalerie” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 230 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,87												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>	187	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Art de la table” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an													
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti		Effet de la surface ((kWh/m <sup>2</sup> /an) /m <sup>2</sup> ) <b>Effet_surface</b>											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon													

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

**Surface** correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Bricolage, Décoration” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti	Effet de la surface ((kWh/m <sup>2</sup> /an) /m <sup>2</sup> ) <b>Effet_surface</b>											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Cuisine, Salle de bains” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti	Effet de la surface ((kWh/m <sup>2</sup> /an) /m <sup>2</sup> ) <b>Effet_surface</b>											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Electroménager, Vidéo et Hifi” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 40 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti	Effet de la surface ((kWh/m <sup>2</sup> /an) /m <sup>2</sup> ) <b>Effet_surface</b>											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Fleuriste” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	<b>3 744</b>				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti						Effet de la surface ((kWh/m <sup>2</sup> /an) /m <sup>2</sup> ) <b>Effet_surface</b>	<b>0,14</b>					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Jardinerie” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 45 kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	<b>3 744</b>				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti						Effet de la surface ((kWh/m <sup>2</sup> /an) /m <sup>2</sup> ) <b>Effet_surface</b>	<b>0,14</b>					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Luminaires” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	<b>3 744</b>				
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti						Effet de la surface ((kWh/m <sup>2</sup> /an) /m <sup>2</sup> ) <b>Effet_surface</b>	<b>0,14</b>					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Service et réparation de produits et équipements” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>36</b> kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon )/ Nb_h_ouvréesétalon</b>												

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Equipement de la maison - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	46	52	59	42	49	61	78	77	55	62	63	34	64
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	45	50	54		46	52	66	62	35	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		53	52			49	60	52				26	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	57			52	58	48				36	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			62			56	58	50					
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>27</b> kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Aucun indicateur d'intensité d'usage surfacique n'est à renseigner par l'assujetti												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = [USE étalon+ Effet_surface * Max(0 ;400-Surface)] x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon )/ Nb_h_ouvréesétalon</b>												

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT.

## 18) Commerce et service de détail - Alimentaire

### I. Périmètre

La segmentation des activités de Commerce de détail alimentaire est déclinée de la façon suivante :

- Commerce et service de détail - Alimentaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Boucherie, Charcuterie
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Boulangerie, Pâtisserie
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Charcutier, Traiteur
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Chocolatier, Confiseur
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Epicerie, Caviste
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Fromagerie, Crèmerie
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Glacier
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Pâtisserie
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Poissonnerie-Marée
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Primeur
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Surgelés
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Froid négatif
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Froid positif
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Température ambiante
- Commerce et service de détail - Alimentaire - Valeur par défaut

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve Froid négatif » et « Réserve Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** ( $m^2/poste$ ), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour les toutes les sous-catégories hors Réserves et Valeur par défaut :
  - La densité énergétique moyenne **DE\_réelle** ( $kWh/m^2/an$ ), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

### III. Valeurs absolues

#### « Sous-catégorie "Commerce et service de détail - Alimentaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE				USE étalon = 50 kWh/m <sup>2</sup> /an									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon						Indicateur d'intensité d'usage étalon						
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>						
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail ( $m^2/poste$ ) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>						Surface de plancher par poste étalon ( $m^2/poste$ ) <b>Surf_poste<sub>étalon</sub></b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occ<sub>étalon</sub></b>						
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>T_occ</b> / <b>T_occ<sub>étalon</sub></b> ) x ( <b>Surf_poste<sub>étalon</sub></b> / <b>Surf_poste</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> ) / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>												

**Nota :** **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>**) / **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Boucherie, Charcuterie” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	52	60	68	49	57	75	97	99	65	73	75	40	76
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	54	58		49	59	78	76	42	52			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		52	53			51	65	59				32	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		56	54			49	57	49				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			56			51	54	47					

  

Composante USE	USE étalon = 167 kWh/m <sup>2</sup> /an												Part_USE_variable = 0,88		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti												Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an)						2 640	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an)						2 640	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nb_h_ouvrées						DEréelle	136	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DEétalon						136
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Boulangerie, Pâtisserie” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	53	61	69	50	58	76	98	100	68	76	78	42	79
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	48	55	59		50	60	79	77	44	54			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		53	54			52	66	60				33	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		57	55			50	58	50				45	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			57			52	55	48					

  

Composante USE	USE étalon = 426 kWh/m <sup>2</sup> /an												Part_USE_variable = 0,94		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti												Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an)						Nb_h_ouvrées	3 168	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an)						3 168
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DEréelle						380	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DEétalon						380	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3168 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Charcutier, Traiteur” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	52	60	68	49	57	75	97	99	65	73	75	40	76
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	54	58		49	59	78	76	42	52			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		52	53			51	65	59				32	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		56	54			49	57	49				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			56			51	54	47					

  

Composante USE	USE étalon = 219 kWh/m <sup>2</sup> /an												Part_USE_variable = 0,91		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti												Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an)						Nb_h_ouvrées	2 640	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an)						2 640
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) DEréelle						186	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) DEétalon						186	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon														

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Chocolatier, Confiseur” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	55	63	71	52	60	78	100	102	65	73	75	40	76
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	50	57	61		52	62	81	79	42	52			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	56			54	68	62				32	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		59	57			52	60	52				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			59			54	57	50					
<b>Composante USE</b>	USE étalon = 142 kWh/m <sup>2</sup> /an								Part_USE_variable = 0,86				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						2 640	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				2 640	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>						113	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>				113	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Epicerie, Caviste” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	55	63	71	52	60	78	100	102	65	73	75	40	76
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	50	57	61		52	62	81	79	42	52			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	56			54	68	62				32	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		59	57			52	60	52				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			59			54	57	50					
<b>Composante USE</b>	USE étalon = 72 kWh/m <sup>2</sup> /an								Part_USE_variable = 0,72				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						2 640	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				2 640	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>						46	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>				46	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Fromagerie, Crèmerie” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	52	60	68	49	57	75	97	99	65	73	75	40	76
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	54	58		49	59	78	76	42	52			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		52	53			51	65	59				32	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		56	54			49	57	49				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			56			51	54	47					
<b>Composante USE</b>	USE étalon = 187 kWh/m <sup>2</sup> /an								Part_USE_variable = 0,89				
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon								Indicateur d'intensité d'usage étalon				
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						2 640	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				2 640	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>						156	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>				156	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Glacier” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	54	62	70	51	59	77	99	101	65	73	75	40	76
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	56	60		51	61	80	78	42	52			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		54	55			53	67	61				32	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		58	56			51	59	51				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			58			53	56	49					

  

Composante USE	USE étalon = 606 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,97
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon	557

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2394 h ouvrées par an, correspond à 18 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 13 h d'amplitude quotidienne en haute saison, et 12 semaines ouvrées x 7 jours ouvrés x 9 h d'amplitude quotidienne en basse saison.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Pâtisserie” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	55	63	71	52	60	78	100	102	65	73	75	40	76
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	50	57	61		52	62	81	79	42	52			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	56			54	68	62				32	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		59	57			52	60	52				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			59			54	57	50					

  

Composante USE	USE étalon = 351 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,94
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon	312

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Poissonnerie-Marée” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	52	60	68	49	57	75	97	99	65	73	75	40	76
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	54	58		49	59	78	76	42	52			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		52	53			51	65	59				32	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		56	54			49	57	49				43	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			56			51	54	47					

  

Composante USE	USE étalon = 144 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,86
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEétalon</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/Nb_h_ouvréesétalon	114

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Primeur” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	51	59	67	48	56	74	96	98	68	76	78	42	79
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	46	53	57		48	58	77	75	44	54			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		51	52			50	64	58				33	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		55	53			48	56	48				45	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			55			50	53	46					

  

Composante USE	USE étalon = 37 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,36
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 120
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>	9
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon	9

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3120 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 6,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Surgelés” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	53	61	69	50	58	76	98	100	68	76	78	42	79
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	48	55	59		50	60	79	77	44	54			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		53	54			52	66	60				33	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		57	55			50	58	50				45	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			57			52	55	48					

  

Composante USE	USE étalon = 688 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,96
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 380
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DEréelle</b>	622
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DEréelle / DEétalon) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon	622

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3380 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon) / Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Froid négatif” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante USE	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	53	61	69	50	58	76	98	100	68	76	78	42	79
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	48	55	59		50	60	79	77	44	54			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		53	54			52	66	60				33	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		57	55			50	58	50				45	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			57			52	55	48					

  

Composante USE	USE étalon = 1 449 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 1,00
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (1 + I <sub>DROM</sub> x 0,25) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)	

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

I<sub>DROM</sub> vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Froid positif” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante USE	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	53	61	69	50	58	76	98	100	68	76	78	42	79
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	48	55	59		50	60	79	77	44	54			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		53	54			52	66	60				33	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		57	55			50	58	50				45	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			57			52	55	48					

  

Composante USE	USE étalon = 924 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 1,00
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	8 760
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (1 + I <sub>DROM</sub> x 0,25) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon)	

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

I<sub>DROM</sub> vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Réserve Température ambiante” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques																			
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte							
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	6	3	7							
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	3	4										
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1								
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1								
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45												
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>4</b> kWh/m <sup>2</sup> /an																			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																			
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				4 368				Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon																			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Commerce et service de détail - Alimentaire - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques																			
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte							
Altitude < 400 m Référence 100 m	50	58	66	47	55	73	95	97	65	73	75	40	76							
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	45	52	56		47	57	76	74	42	52										
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		50	51			49	63	57				32								
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		54	52			47	55	47				43								
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			54			49	52	45												
<b>Composante USE</b>	USE étalon = <b>79</b> kWh/m <sup>2</sup> /an																			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																			
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				2 640				Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>											
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon																			

Nota : L'amplitude horaire étalon de 2640 h ouvrées par an, correspond à 48 semaines ouvrées x 5,5 jours ouvrés x 10 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

## 19) Commerce - Halles et marché couvert

### I. Périmètre

Les activités de Halles et marché couvert correspondent au code NAF 47.89Z « Autres commerces de détail sur éventaires et marchés » de la nomenclature NAF.

La segmentation de la catégorie Halles et marché couvert est déclinée de la façon suivante :

- Halles et marché couvert - Parties communes (mail et locaux techniques) ;
- Halles et marché couvert - Etal ou stand avec meubles de froid ;
- Halles et marché couvert - Etal ou stand sans meubles de froid ;
- Halles et marché couvert - Valeur par défaut.

Il est considéré que les halles et marché couvert de cette catégorie sont des établissements non chauffés/refroidis, et ventilés naturellement, car la plupart du temps, ils sont ouverts à l'air extérieur. Pour les halles et marché couvert qui sont ventilés mécaniquement, et chauffés/refroidis, il est conseillé de se rapprocher des catégories de « Parties communes des centres commerciaux et des galeries commerciales », notamment pour la partie commune du marché couvert.

Ainsi, il n'y a pas de composante CVC pour cette catégorie.

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

#### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

#### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Etal ou stand avec meubles de froid » :
  - La densité énergétique moyenne **DE<sub>réelle</sub>** (kWh/m<sup>2</sup>/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.

### III. Valeurs absolues

#### « Sous-catégorie “Halles et marché couvert - Parties communes (mail et locaux techniques)” »

(NAF : code 47.89Z)

Composante USE	USE étalon = 6 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	<b>Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti</b> Valeur de référence associée à la USE étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	1 040	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> )		

Nota : L'amplitude horaire étalon de 1040 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 4 jours ouvrés x 5 h d'amplitude quotidienne.

#### « Sous-catégorie “Halles et marché couvert - Etal ou stand avec meubles de froid” »

(NAF : code 47.89Z)

Composante USE	USE étalon = 35 kWh/m <sup>2</sup> /an	Part_USE_variable = 0,90	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	<b>Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti</b> Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	1 040	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DE<sub>réelle</sub></b>	28	Densité énergétique étalon (kWh/m <sup>2</sup> /an) <b>DE<sub>étalon</sub></b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Part_USE_variable x ( <b>DE<sub>réelle</sub></b> / <b>DE<sub>étalon</sub></b> ) + (1 - Part_USE_variable) x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> ))		

Nota : L'amplitude horaire étalon de 1040 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 4 jours ouvrés x 5 h d'amplitude quotidienne.

#### « Sous-catégorie “Halles et marché couvert - Etal ou stand sans meubles de froid” »

(NAF : code 47.89Z)

Composante USE	USE étalon = 8 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	<b>Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti</b> Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	1 040	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> )		

Nota : L'amplitude horaire étalon de 1040 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 4 jours ouvrés x 5 h d'amplitude quotidienne.

#### « Sous-catégorie “Halles et marché couvert - Valeur par défaut” »

(NAF : code 47.89Z)

Composante USE	USE étalon = 5 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon	
Type d'indicateur d'intensité d'usage	<b>Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti</b> Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	1 040	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> )		

Nota : L'amplitude horaire étalon de 1040 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 4 jours ouvrés x 5 h d'amplitude quotidienne.

## 20) Commerce - Drive isolé alimentaire

### I. Périmètre

La segmentation des activités de drives isolés est déclinée de la façon suivante :

- Drive isolé alimentaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Drive isolé alimentaire - Accueil et zone de caisses
- Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Froid négatif
- Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Froid positif
- Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Température ambiante
- Drive isolé alimentaire - Valeur par défaut

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve et Drive température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve et Drive - Froid négatif » et « Réserve et Drive - Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** ( $m^2/poste$ ), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ (%)**, correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Accueil et zone de caisses » :
  - La Surface de Plancher par caisse **SDP\_par\_Caisse** ( $m^2/caisse$ ), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de caisses.

### III. Valeurs absolues

#### « Sous-catégorie “Drive isolé alimentaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
<b>Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti</b>													
Valeur de référence associée à la USE étalon													
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail ( $m^2/poste$ ) <b>Surf_poste</b>						18	Surface de plancher par poste étalon ( $m^2/poste$ ) <b>Surf_poste_étalon</b>					
	Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>						70	Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occ_étalon</b>					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>T_occ</b> / <b>T_occ_étalon</b> ) x ( <b>Surf_poste_étalon</b> / <b>Surf_poste</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>												

Nota : **Nb\_h\_ouvrées\_étalon** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvrées\_étalon**)/**Nb\_h\_ouvrées\_étalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

#### « Sous-catégorie : “Drive isolé alimentaire - Accueil et zone de caisses” »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					
<b>Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti</b>													
Valeur de référence associée à la USE étalon													
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						5 616	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de Plancher par caisse ( $m^2/caisse$ ) <b>SDP_par_Caisse</b>						17,5	Surface de Plancher par caisse étalon ( $m^2/caisse$ ) <b>SDP_par_Caisse_étalon</b>					
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>SDP_par_Caisse_étalon</b> / <b>SDP_par_Caisse</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b> ) / <b>Nb_h_ouvrées_étalon</b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvrées\_étalon**)/**Nb\_h\_ouvrées\_étalon** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Froid négatif" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47-xx)

Composante USE	USE étalon = 843 kWh/m <sup>2</sup> /an		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (1 + I <sub>DROM</sub> x 0,25) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> )		

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I<sub>DROM</sub> vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Froid positif" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47-xx)

Composante USE	USE étalon = 403 kWh/m <sup>2</sup> /an		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées	8 760	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (1 + I <sub>DROM</sub> x 0,25) x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> )		

Nota : L'indicateur d'intensité temporel a été conservé dans la mesure où il serait possible d'avoir des interruptions d'activité ; l'amplitude horaire étalon de 8760 h ouvrées par an, correspond à un fonctionnement continu.

Pour cette sous-catégorie, il n'y a pas de composante CVC : toute la consommation est considérée sur la composante USE.

I<sub>DROM</sub> vaut 1 si le bâtiment est situé dans un département d'outre-mer, 0 sinon.

« Sous-catégorie : "Drive isolé alimentaire - Réserve et Drive - Température ambiante" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					

  

Composante USE	USE étalon = 29 kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon										
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées												4 368
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : "Drive isolé alimentaire - Valeur par défaut" »

(NAF : Section G - Commerce alimentaire - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					

  

Composante USE	USE étalon = 216 kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon		Indicateur d'intensité d'usage étalon										
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées												4 368
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub> ) / Nb_h_ouvrées <sub>étalon</sub>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>)/Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub> correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

## 21) Commerce - Drive isolé non-alimentaire

### I. Périmètre

- La segmentation des activités de drives isolés est déclinée de la façon suivante :
- Drive isolé non-alimentaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
  - Drive isolé non-alimentaire - Accueil et zone de caisses
  - Drive isolé non-alimentaire - Réserve et Drive - Température ambiante
  - Drive isolé non-alimentaire - Valeur par défaut

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

#### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve et Drive température ambiante », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les sous-catégories « Réserve et Drive - Froid négatif » et « Réserve et Drive - Froid positif », aux heures de maintien en température de froid négatif ou positif de ces réserves ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

#### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** (m<sup>2</sup>/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Accueil et zone de caisses » :
  - La Surface de Plancher par caisse **SDP\_par\_Caisse** (en m<sup>2</sup>/caisse), correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de caisses.

### III. Valeurs absolues

#### « Sous-catégorie “Drive isolé non-alimentaire - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE	Part_USE_variable = 0,77												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				3 120			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>				<b>3 120</b>	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>				18			Surface de plancher par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste<sub>étalon</sub></b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occ<sub>étalon</sub></b>				<b>18</b>	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>T_occ</b> / <b>T_occ<sub>étalon</sub></b> ) x ( <b>Surf_poste<sub>étalon</sub></b> / <b>Surf_poste</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> ) / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>												

Nota : **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>**) / **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

#### « Sous-catégorie “Drive isolé non-alimentaire - Accueil et zone de caisses” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	63	72	82	60	69	90	116	118	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	56	64	69		60	72	93	90	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		62	63			62	77	72				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		66	64			58	67	60				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			61	65	56					
Composante USE	Part_USE_variable = 0,80												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>				5 616			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>				<b>5 616</b>	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de Plancher par caisse (m <sup>2</sup> /caisse) <b>SDP_par_Caisse</b>				17,5			Surface de Plancher par caisse étalon (m <sup>2</sup> /caisse) <b>SDP_par_Caisse<sub>étalon</sub></b>				<b>17,5</b>	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>SDP_par_Caisse<sub>étalon</sub></b> / <b>SDP_par_Caisse</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> ) / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>												

Nota : L'amplitude horaire étalon de 5616 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 18 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>**) / **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “Drive isolé non-alimentaire - Réserve et Drive - Température ambiante” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					

  

Composante USE	USE étalon = 29 kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						4 368	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>												

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie : “Drive isolé non-alimentaire - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Commerce spécialisé - code 47-xx)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52					

  

Composante USE	USE étalon = 29 kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						4 368	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>												

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 4368 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 14 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

## 22) Commerce - Grands Magasins

### I. Périmètre

La segmentation des activités de grands magasins est déclinée de la façon suivante :

- Grands Magasins - Administration et bureaux (Bureaux Standards)
- Grands Magasins - Zone d'accueil ou de circulation du public
- Grands Magasins - Réserve
- Grands Magasins - Poste central de sécurité ou de sûreté
- Grands Magasins - Ameublement
- Grands Magasins - Art de la table
- Grands Magasins - Bricolage, Décoration
- Grands Magasins - Cuisine, Salle de bains
- Grands Magasins - Electroménager, Vidéo et Hifi
- Grands Magasins - Luminaires
- Grands Magasins - Accessoire de mode (Bijouterie, ...)
- Grands Magasins - Culture, Média et Loisirs (Librairie, produits culturels, jeux et loisirs...)
- Grands Magasins - Equipement de la personne (Vêtements, lingerie, linge de maison, chaussures, maroquinerie et bagages...)
- Grands Magasins - Numérique et téléphonie
- Grands Magasins - Produits de beauté
- Grands Magasins - Sport et Outdoor
- Grands Magasins - Valeur par défaut

### II. Indicateurs d'intensité d'usage

#### Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb\_h\_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond :

- Pour les sous-catégories « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » et « Réserve », aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux ;
- Pour les autres sous-catégories, aux heures d'ouverture au public, augmentées le cas échéant des heures d'entretien des locaux et de préparation des rayons, hors heures d'ouverture au public.

Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

#### Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
  - La surface de plancher par poste de travail **Surf\_poste** (m<sup>2</sup>/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
  - Le taux d'occupation **T\_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zone d'accueil ou de circulation du public » :
  - Le nombre de translations motorisées **Trans**, correspondant au nombre de translations verticales ou horizontales motorisées : ascenseurs, escalators et trottoirs roulants (à l'exclusion des monte-charges de marchandises etc.). Pour les escalators, et les trottoirs roulants le cas échéant, une translation est comptabilisée pour la montée, une autre pour la descente.

Remarque : dans le cas de multi-occupation, le nombre de translations verticales déclarés pour une entité fonctionnelle assujettie est réparti au prorata de la surface, le cas échéant.

### III. Valeurs absolues

#### « Sous-catégorie "Grands Magasins - Administration et bureaux (Bureaux Standards)" »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54				28	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84				49	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE	Part_USE_variable= 0,77												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/ an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 120		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>				<b>3 120</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste</b> Taux d'occupation (%) <b>T_occ</b>						18		Surface de plancher par poste étalon (m <sup>2</sup> /poste) <b>Surf_poste<sub>étalon</sub></b> Taux d'occupation étalon (%) <b>T_occ<sub>étalon</sub></b>				<b>18</b>
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé</b> (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> ) x [Part_USE_variable x ( <b>T_occ</b> / <b>T_occ<sub>étalon</sub></b> ) x ( <b>Surf_poste<sub>étalon</sub></b> / <b>Surf_poste</b> ) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x ( <b>Nb_h_ouvrées</b> - <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b> ) / <b>Nb_h_ouvrées<sub>étalon</sub></b>												

**Nota :** **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb\_h\_ouvrées** - **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>**) / **Nb\_h\_ouvrées<sub>étalon</sub>** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Zone d'accueil ou de circulation du public” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 38 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon									
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon										
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				<b>3 744</b>		
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nombre de translations motorisées <b>Trans</b>	Pas de valeur étalon			Puissance moyenne appelée par translation motorisée (kW) <b>Pm_Trans</b>				1,3		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Si <b>Trans</b> est déclaré : USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + ((Trans/Surface-Transétalon/9000) × Pm_trans × Nb_h_ouvrées) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon Sinon : USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon										

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

Surface correspond à la surface de la sous-catégorie renseignée par l'assujetti sur la plateforme OPERAT

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Réserve” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	19	20	20	15	15	12	15	7	6	7	7	4	8
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	29	30	29		24	21	23	14	4	4			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		42	39			31	33	22				1	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		60	55			46	47	35				1	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			66			57	57	45					

  

Composante USE	USE étalon = 5 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon																
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				<b>3 744</b>									
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique																
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon																	

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Poste central de sécurité ou de sûreté” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	88	100	102	54	103
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	57	71			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				43	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				59	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62					

  

Composante USE	USE étalon = 70 kWh/m <sup>2</sup> /an	Indicateur d'intensité d'usage étalon																
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																	
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>				<b>3 744</b>									
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques		Pas de modulation surfacique																
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon																	

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Ameublement” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an														
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon														
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			<b>3 744</b>			
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique														
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>														

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Art de la table” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an														
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon														
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			<b>3 744</b>			
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique														
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>														

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Bricolage, Décoration” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an														
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon														
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			<b>3 744</b>			
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique														
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>														

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Cuisine, Salle de bains” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an																
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			<b>3 744</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>																

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Electroménager, Vidéo et Hifi” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 40 kWh/m <sup>2</sup> /an																
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			<b>3 744</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>																

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Luminaires” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an																
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			<b>3 744</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique																
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon</b>																

Nota : L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Accessoire de mode (Bijouterie, …)” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 57 kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Culture, Média et Loisirs (Librairie, produits culturels, jeux et loisirs…)” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Equipement de la personne (Vêtements, lingerie, linge de maison, chaussures, maroquinerie et bagages…)” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an												
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon												
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>					
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique												
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon × (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 × CVC × (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon												

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Numérique et téléphonie” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 92 kWh/m <sup>2</sup> /an											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			<b>3 744</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon											

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Produits de beauté” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 36 kWh/m <sup>2</sup> /an											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			<b>3 744</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon											

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Sport et Outdoor” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	58	66	75	54	63	82	105	107	76	86	88	47	89
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	52	59	64		55	65	85	83	49	61			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		57	58			56	71	65				37	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		61	58			54	62	54				51	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			60			56	59	52					

  

Composante USE	USE étalon = 47 kWh/m <sup>2</sup> /an											
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon											
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>						3 744		Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>			<b>3 744</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m <sup>2</sup> /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon) / Nb_h_ouvréesétalon											

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon

« Sous-catégorie “Grands Magasins - Valeur par défaut” »

(NAF : Section G - Grands Magasins - code 4719A)

Composante CVC en kWh/m <sup>2</sup> /an	Zones Climatiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	48	53	60	43	50	62	79	78	55	62	64	34	65
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	47	52	55		47	53	68	63	36	44			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		55	54			50	61	54				26	
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		64	60			54	60	50				36	
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			65			59	61	52					

  

Composante USE	USE étalon = <b>27</b> kWh/m <sup>2</sup> /an			
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon	Indicateur d'intensité d'usage étalon		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvrées</b>	3 744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) <b>Nb_h_ouvréesétalon</b>	<b>3 744</b>
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Pas de modulation surfacique			
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	<b>USE modulé (kWh/m<sup>2</sup>/an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées/ Nb_h_ouvréesétalon) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvréesétalon)/ Nb_h_ouvréesétalon</b>			

**Nota :** L'amplitude horaire étalon de 3744 h ouvrées par an, correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h d'amplitude quotidienne.

0,28xCVCx(Nb\_h\_ouvrées - Nb\_h\_ouvréesétalon)/Nb\_h\_ouvréesétalon correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire annuelle étalon